

Fête de l'Europe - 9 mai 2017 : l'ambassadeur de l'UE en RDC ignore le gouvernement Tshibala

PAGE 10

N° 7018 du vendredi 12 mai 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf

35^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



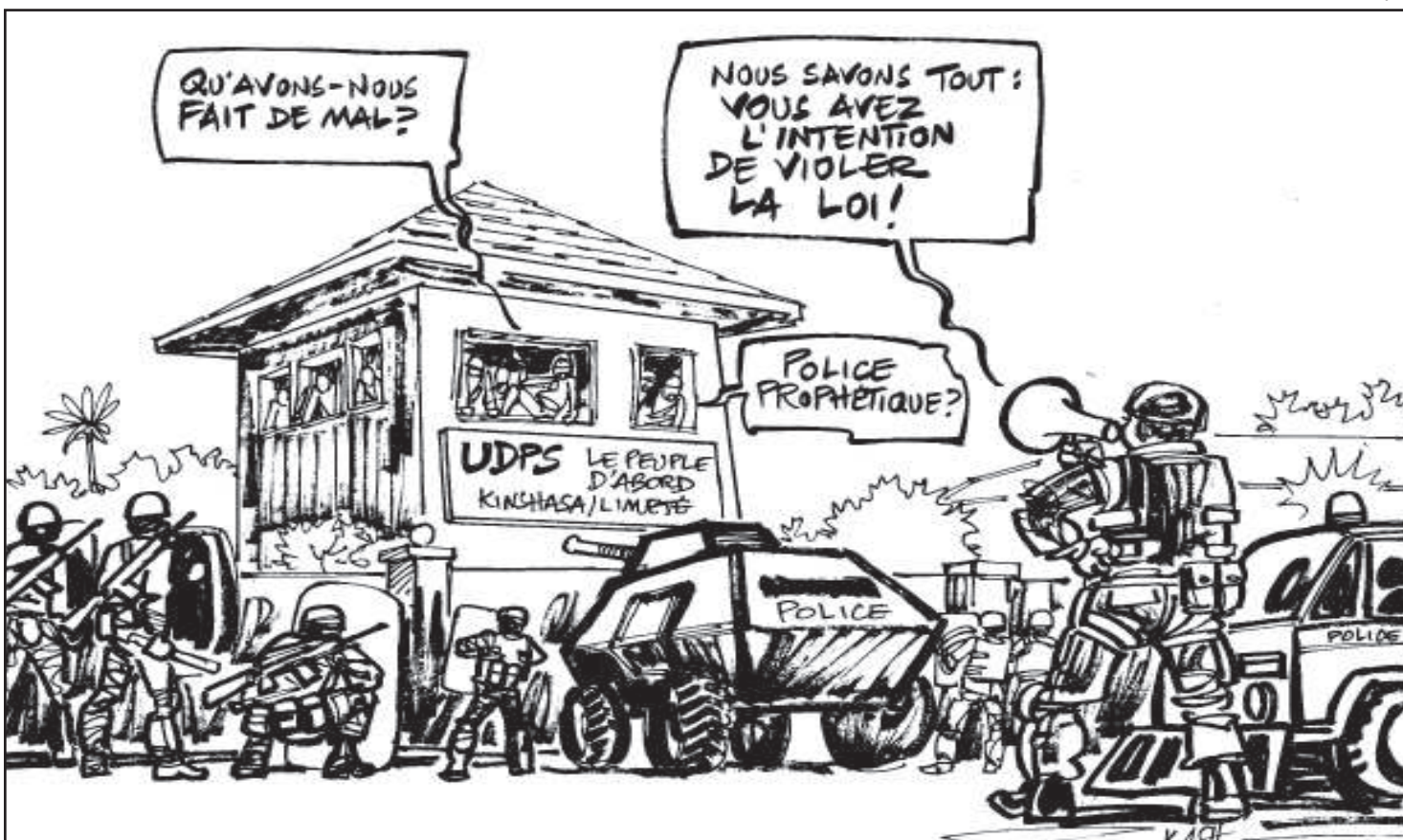
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Terreur au siège de l'UDPS

Kabund et Cie séquestrés par la Police

P. 2



À HAUTE VOIX

Jouer à l'apaisement

LE POTENTIEL

La situation sociopolitique en République démocratique du Congo ressemble à une bombe à retardement qui peut s'explorer à tout moment. Il suffit d'une étincelle pour une déflagration de grande ampleur.
(Suite à la page 2)

Emmanuel Macron: soutien aux dictateurs !

PAGE 3

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est
un patrimoine
commun à tous
les Congolais

Sommaire

Politique

Ewanga : « Pas de clivage dans le Rassemblement, Katumbi lui-même est Tshisekediste »

PAGE 5

Économie

Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des initiatives à résultats rapides

PAGE 6

Faits divers

Affaire passeports : des ONG invitent les victimes à déposer des plaintes

PAGE 8

Sports

Caf-C1 : Espérance - V. Club, la 1^{ère} affiche du groupe C

PAGE 14

Dernière heure

Territoriale : des preuves de la mauvaise gouvernance

PAGE 16

À haute voix

Jouer à l'apaisement

(Suite de la page 1)

À ce cocktail, s'ajoute également la crise économique qui a atteint des limites intolérables.

La bonne attitude à adopter aurait été que toutes les forces soient conjuguées pour explorer des solutions idoines aux maux qui accablent la population. Mais comme dans une « République des inconscients », les acteurs en présence multiplient des faits et gestes qui ravivent la tension. D'un côté, la Majorité présidentielle affiche une attitude triomphaliste, depuis qu'elle a réussi à faire échec à la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016. Rendue sourde et aveugle par les privilèges du pouvoir, la majorité au pouvoir aligne gaffe sur gaffe. Le dernier acte en date est la séquestration des cadres et militants de l'UDPS.

Bien plus, depuis le lundi 8 mai, la permanence de l'UDPS est militarisée à la suite de l'incendie d'un véhicule et du campement de la police érigé devant le siège du parti de Tshisekedi. L'acte criminel est l'œuvre d'un groupe d'individus non autrement identifiés. Qui en portera la responsabilité ? Seule une enquête indépendante pourrait élucider l'énigme.

A-t-on déjà pensé à la commission d'enquête pour faire toute la lumière sur cet épisode ? Sinon pourquoi y maintenir les forces de sécurité et empêcher les plénipotentiaires de vaquer librement à leurs occupations ?

Dans l'autre camp, les esprits se surchauffent chaque jour qui passe. Et, comme dans une bataille rangée, le Rassemblement a annoncé un conclave de restructuration, où seront redéfinies les stratégies du « combat démocratique ». Reste à savoir si le bien-être du peuple est toujours placé au cœur des priorités de ce combat entre éléments.

A bien observer la scène politique, on constate que toute la mayonnaise se met en place pour une confrontation finale, dont le peuple n'a pas besoin pour le moment. Au contraire. Tout ce qu'il attend du politicien, c'est l'amélioration de ses conditions de vie. Mais ceci n'est possible que dans un contexte d'apaisement, où tous les citoyens travaillent à la construction d'une société démocratique.

Terreur au siège de l'UDPS

Kabund et Cie séquestrés par la Police

Depuis le 8 mai, des éléments de la police nationale congolaise ont pris possession du siège de l'UDPS à Limete. Hier jeudi, une étape a été franchie. Le secrétaire général Jean-Marc Kabund a Kabund et d'autres cadres ont été interdits de sortir du siège leur parti après y être entrés quelques instants plus tôt. Les sinistrés se disent séquestrés par le pouvoir pour des raisons non encore élucidées.

LE POTENTIEL

Initialement prévu pour le vendredi 12 mai, le rapatriement à Kinshasa de la dépouille d'Etienne Tshisekedi a été finalement renvoyé à une date ultérieure. L'Udps, son parti, l'a fait savoir dans un communiqué signé le 8 mai 2017 par son secrétaire général, Jean-Marc Kabund a Kabund. Les raisons d'un tel report sont bien évidentes. Elles remontent aux récents événements qui secouent, depuis le début de la semaine, la permanence de l'Udps à la 12^{ème} Rue Limete.

Pour rappel, des échauffourées ont opposé, lundi matin, les combattants de l'Udps aux forces de l'ordre. D'après les premiers éléments rapportés par la police, un camion de la police de marque Kamaz a été incendié. La police a fait également état des saccages des tentes abritant ses éléments postés au siège de l'Udps.

Et comme si cela ne suffisait pas, hier jeudi, le secrétaire général de l'Udps et d'autres cadres du parti ont été séquestrés depuis l'après-midi dans leur siège de Limete. Des éléments de la police déployés à la permanence de l'Udps les ont em-

pêchés de sortir. Ainsi, jusqu'au moment où nous bouclions cette édition, aucune entrée ou sortie n'était autorisée au siège de l'Udps. Par conséquent, Jean-Marc Kabund et ses compagnons d'infortune se sont retrouvés coincés, sans raison apparente, à l'intérieur de la permanence de leur parti.

Dans un message posté sur son compte twitter, Martin Fayulu, président de l'Ecide, parti membre du Rassemblement, n'a pas caché son dépit par rapport à l'acte posé jeudi par les éléments de la police nationale congolaise : « A 14h45', la police nous a empêchés avec l'envoyé spécial et l'ambassadeur d'Allemagne d'accéder au siège de l'UDPS où son SG est séquestré ». Il était allé, en compagnie de ces diplomates occidentaux, s'enquérir de la situation qui se passait au siège du parti phare de l'Opposition et du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement.

En réalité, la police interdit tout accès au siège de l'Udps, maintenant dans l'état de séquestration les combattants de l'Udps se trouvant à l'intérieur en compagnie de leur secrétaire général.

UN ORDRE VENU DE NULLE PART

De qui émane cet ordre de séquestration ? Le Potentiel a voulu en savoir quelque chose ? Mais, toutes les autorités de la police contactées à cet effet sont restées muettes sur le sujet. Joint au téléphone, le général Kanyama, commandant de la PNC/Kinshasa, a raccroché sans jamais dire quoi que ce soit. De son côté, le porte-parole de la PNC, le colonel Mwanamputu est resté injoignable toute la soirée du jeudi.

Au niveau du gouvernement central, Lambert Mende, porte-parole du gouvernement, absent du pays, n'a pas voulu commenter cette information. Joint au téléphone en début de soirée, Lambert Mende a presque botté en touche. « Je suis à l'extérieur du pays. J'étais à Bruxelles. Pour le moment, je suis à Luanda, en route pour le pays. Je ne sais donc pas ce qui se passe au pays », a-t-il dit, loin de sa verve habituelle.

C'est dire qu'en rapport avec ce qui se passe depuis le lundi 8 mai au siège de l'Udps à Limete, on n'en sait pas grand-chose. A ce jour, aucun communiqué officiel devant émaner soit du ministère de l'Intérieur soit de l'Hôtel de ville de Kinshasa n'est venu fixer clairement l'opinion sur les supplices qu'on fait subir à l'Udps. Le plus évident est qu'au regard des incidents

de ce début de semaine, l'Udps a postposé l'arrivée de son feu président Etienne Tshisekedi, mort à Bruxelles le 1^{er} février de cette année.

Toujours est-il que, dans son dernier communiqué du 8 mai, l'Udps a réitéré l'appel « au peuple congolais ainsi que à tous ses sympathisants à ne pas céder à la peur et à l'intimidation de ce pouvoir finissant, et de rester mobilisé pour rendre, dans un avenir proche, un vibrant et digne hommage au père de la démocratie congolaise ».

Il y a lieu de relever que, depuis la mort d'Etienne Tshisekedi, un véritable dialogue des sourds s'est établi entre l'Udps, la famille biologique du défunt et le gouvernement. Les autorités de la ville de Kinshasa refusent l'inhumation au siège de l'Udps du corps d'Etienne Tshisekedi. L'Hôtel de ville s'appuie sur deux lois datant de l'époque coloniale dont l'une, celle de 1914, interdit l'enterrement à moins de 50 mètres d'une habitation. On est donc en face d'un bras de fer qui ne dit pas son nom. Quoi que mort, Etienne Tshisekedi continue à entretenir son mythe.

En dernière minute, nous apprenons que Félix Tshisekedi, président du Rassemblement et cadre de l'UDPS, à peine rentré dans la capitale, est allé directement rejoindre par solidarité ses camarades séquestrés au siège du parti.

De nouvelles preuves accablent Joseph Kabila en RDC

Alors que le clan Kabila empêche la famille d'Etienne Tshisekedi de rapatrier sa dépouille, de nouvelles preuves confirment l'acharnement contre Moïse Katumbi, autre figure de l'opposition en République démocratique du Congo.

Ce devait être une journée historique pour les militants de l'UDPS et pour la famille d'Etienne Tshisekedi, figure historique de l'opposition congolaise (RDC) décédé le 1^{er} février 2017 à Bruxelles. « Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la famille du défunt pour le rapatriement du corps », nous explique Jean-Marc Kabund. Joint au téléphone ce jeudi 11 mai, le secrétaire général de l'UDPS ne cache pas son « désarroi ». Il accuse le pouvoir d'avoir monté de toute pièce

une fausse agression contre les policiers qui montent la garde devant le siège du parti d'opposition dans la nuit du 8 au 9 mai pour justifier la fermeture des locaux et faire interdire le rapatriement de la dépouille de l'ancien leader.

« La vérité est simple : ils ne veulent pas voir le corps d'Etienne Tshisekedi à Kinshasa », poursuit le secrétaire général du parti, aujourd'hui dirigé par Felix Tshisekedi le fils du défunt et successeur. « Ces gens sont animés par la haine et la peur », martèle Jean-Marc

Kabund. Les autorités ont de bonnes raisons de craindre que l'enterrement à Kinshasa du Leader historique de l'opposition ne provoque de nouvelles manifestations, à l'image de celles qui ont agité le pays le 19 septembre et le

19 décembre dernier. « Ce sont eux qui ont violé l'accord, eux qui ont frustré le peuple, et le peuple, on ne peut pas le contrôler facilement », reconnaît Jean-Marc Kabund qui dément cependant toute volonté d'instrumentalisation de l'enterrement du chef de l'UDPS. « Nous avons un profond respect pour Etienne Tshisekedi, nous n'allons provoquer aucune situation qui pourrait aller à l'encontre de notre seule volonté qui est d'honorer sa mémoire », précise le représentant politique, qui accuse le pouvoir en place de « saboter la mémoire » comme il a « saboté » les accords de la Saint-Sylvestre.

LE CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT ORDONNE UNE ENQUÊTE FISCALE SUR

TOUTES LES SOCIÉTÉS DE L'OPPOSANT

La note interne demande aux ministres du gouvernement fraîchement nommé d'enquêter sur la situation fiscale de toutes les entreprises liées à l'opposant Moïse Katumbi.

Dans des documents confidentiels que Paris Match s'est procuré en exclusivité, apparaît une autre preuve de la volonté du pouvoir de malmenier l'opposition. Autre figure politique, l'homme d'affaires Moïse Katumbi a été désigné candidat aux prochaines élections présidentielles par le G7, une plateforme réunissant sept partis issus de la majorité présidentielle. Selon une note interne datée du 2 avril 2017, Kalev Mutond, chef

(Suite à la page 3)

Relations France-Afrique

Emmanuel Macron : soutien aux dictateurs !

Le nouveau président français élu Emmanuel Macron est jeune. Dans sa fougue, il veut sortir des sentiers battus, mais ignore tout des arcanes diplomatiques dans les relations entre la France et l'Afrique. Erreur de jeunesse ou option librement choisie ? Nul ne le sait encore, mais les premières prestations publiques du président français de 39 ans laissent apparaître qu'il a opté pour des soutiens aveugles aux dictateurs africains. Dans la psychose des catastrophes de la Libye, Macron offre une place centrale à la stabilité dans sa politique africaine. Ce faisant, les dictateurs se frottent déjà les mains estimant que pour ce jeune président la démocratie, les droits de l'Homme et les libertés viennent en seconde position.

LE POTENTIEL

Les Africains qui ont suivi l'élection présidentielle avec beaucoup d'intérêt, remportée par Emmanuel Macron avec 66% des voix contre la candidate de l'extrême droite, Marine Le Pen - c'est sa future politique envers l'Afrique. Il a découvert l'Afrique lors d'un stage de fin d'études au Nigeria, il y a quelques années. Il a décrit cette expérience auprès de nos confrères de Jeune Afrique, comme « une découverte passionnante, dans un pays où la relation avec l'ancienne puissance coloniale est très particulière, comme la préservation des autorités coutumières ou religieuses ou le rapport des citoyens, souvent insoumis à l'État d'ailleurs ».

Celui dont l'ascension fulgurante ne cesse d'être soulignée, a ainsi donné une entrevue au média panafricain lors de sa campagne pour le second tour, pour parler de ce continent et de la politique qu'il entend mener à son égard.

« C'est indéniablement le conti-

ment qui enregistrera les taux de croissance les plus importants et présentera les opportunités les plus fortes. À au moins deux conditions. D'abord, la stabilité politique, et la paix. Je suis très attaché à la stabilité des États, même quand nous sommes face à des dirigeants qui ne défendent pas nos valeurs ou peuvent être critiqués. Je pense que nous devons définir une solution politique avant toute intervention qui, à défaut d'une vision pour l'avenir, conduit au désordre et à l'instabilité et peut se retourner contre nos intérêts et celui des peuples concernés. La deuxième condition, c'est évidemment la maîtrise de la démographie, qui peut constituer une vraie bombe à retardement », a-t-il détaillé.

Cette lecture de laboratoire de la situation du continent inquiète les démocrates patriotes africains qui s'étaient levés comme un seul homme contre Nicolas Sarkozy qui estimait que l'Afrique n'était pas entrée dans l'histoire. Macron est d'avis que les pays africains sont encore vers les années de coups d'Etat où il faut

des hommes forts en lieu et place des institutions fortes prônées par l'ancien président américain Barack Obama.

ERREURS GRAVES OU IGNORANCE

Les observateurs sont partagés entre une erreur d'appréciation due au manque d'informations fiables de la réalité du terrain ou simplement de l'ignorance qui a confiné Macron à faire confiance à des théories en vogue.

La solution des pays africains est certes la stabilité, mais à travers des institutions démocratiques stables. Emmanuel Macron ignore que si des milliers d'Africains acceptent d'affronter les tempêtes meurtrières des mers méditerranéenne ou Egée, c'est parce que les dictateurs qui imposent la stabilité de façade sont des prédateurs qui privent leurs peuples de tout : éducation, à manger, à boire, leur liberté et leur indépendance.

Soutenir ces dictatures comme le préconise Macron revient à pousser cette fois-ci des millions d'autres Africains à l'exil vers la France et l'Europe. Quelles que soient les conditions, les Africains choisiront de vivre libre les humiliations loin de leurs pays respectifs que prisonniers dans leur propre pays. Macron ne supportera pas l'assaut des millions de personnes qui fuient la faim et les brimades ou encore la mort.

Sur ce point, Macron doit sa-



voir que le seul soutien qui vaille est celui apporté à la démocratie qui est plutôt en phase de consolidation à travers des alternances démocratiques qui sont arrivées à maturité entre 2016 et 2018. Il n'y a pas d'autres issues que celles qui rendent possibles ces alternances sorties des élections crédibles, transparentes, libres et ouvertes à tous !

Pour envelopper sa pilule, Macron rêve d'une politique tournée vers l'économie et l'environnement essentiellement. Ce qu'il oublie est qu'avec des institutions corrompues, tout cela n'est que chimère.

De nouvelles preuves accablent Joseph Kabila en RDC

(Suite de la page 2)

de l'Agence nationale de renseignement (ANR), a ordonné aux ministres du gouvernement d'enquêter sur la situation fiscale de toutes les entreprises liées de près ou de loin à M. Katumbi. Parmi elles, figure la célèbre Mining Company of Katanga, dont le riche homme d'affaires avait démissionné après son élection au poste de gouverneur de la province du Katanga en 2007, avant de la vendre au groupe français Necotrans en 2015.

Ex-allié de Kabila, passé à l'opposition depuis septembre, Moïse Katumbi a été condamné à trois ans de prison pour le recrutement de mercenaires américains et la spoliation d'un immeuble appartenant à un citoyen grec. Jean-Claude Muyambo, l'ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi a été condamné à cinq ans pour escroquerie sur l'opération concernant le même immeuble. Lui aussi avait rejoint l'opposition peu de temps avant son procès. Tous deux dénoncent « des règlements de compte purement politiques ». Alors que Muyambo est actuellement emprisonné, Katumbi lui vit en exil à Bruxelles d'où il continue ses appels à la résistance congolaise contre « la dic-



tature Kabila».

Après avoir joué les intermédiaires entre le pouvoir et l'opposition afin de sceller un accord destiné à permettre l'organisation d'élections d'ici la fin de l'année, la conférence des évêques de RDC (CENCO) a publié un rapport. Communiqué à la présidence congolaise, le document accuse l'« acharnement factuel et judiciaire sur les personnes de Moïse Katumbi et

Jean-Claude Muyambo ». Concluant que ces deux procès « ne sont que des mascarades », la mission épiscopale « plaide pour la remise en liberté immédiate de Muyambo » et le « retrait du mandat de prise de corps en faveur de Katumbi et son retour en homme libre » au pays. Balayées d'un revers de main par Lambert Mende, porte-parole du gouvernement, les propositions de la conférence des évê-

ques restent pour l'instant lettre morte et la situation congolaise est loin de s'arranger.

Depuis le 20 décembre 2016, Joseph Kabila refuse de lâcher le pouvoir, comme le prévoit la Constitution après deux mandats. L'accord de la Saint Sylvestre qu'il a signé avec l'opposition sous la médiation de la CENCO, prévoyait son maintien à la présidence pendant un an avec la nomination d'un gouvernement mené par l'opposition. Jusque-là, l'accord n'a pas été appliqué. Ces nouveaux rebondissements risquent d'éloigner encore le retour au calme dans le pays et le respect de l'échéance électorale de plus en plus hypothétique.

Depuis la réélection contestée de Kabila en 2011, la RDC traverse une crise politique et un chaos sécuritaire qui a déjà fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés. Il y a un mois deux observateurs de l'ONU ont été retrouvés morts quelques jours après leur enlèvement, alors qu'ils enquêtaient sur l'origine des violences dans le Kasaï central, suite à la découverte de dizaines de charniers pour lesquels Kinshasa et les groupes armés de la région se renvoient toujours la responsabilité.

PARIS MATCH/LP

Quatre militaires condamnés pour « massacres de civils » à Beni

La justice militaire congolaise a déclaré, hier jeudi 11 mai, avoir condamné quatre personnes à des peines allant de cinq ans de prison à la peine de mort pour une série de massacres de civils dans la région de Beni, dans l'Est de la République démocratique du Congo.

« La Cour opérationnelle militaire du Nord-Kivu a rendu quatre arrêts hier (mercredi). Deux personnes ont été condamnées à cinq ans de prison et deux autres à la peine de mort », a dit à l'AFP le colonel Jean-Paulin Esosa Masele, président de cette cour.

Ces condamnations ont été prononcées dans le cadre d'un procès fleuve qui se tient à Beni depuis août dernier sur les massacres qui ont fait des centaines de morts dans la ville et les environs de Beni depuis octobre 2014 et ont été attribués aux Forces démocratiques alliées (ADF), une rébellion musulmane ougandaise.

Les quatre hommes (trois Congolais et un Tanzanien) ont entre autres été reconnus coupables de « massacres de civils », « participation à un mouvement insurrectionnel » et « meurtre », a ajouté le juge, indiquant qu'un



Cour opérationnelle militaire du Nord-Kivu (Photo d'archives)

autre prévenu avait été acquitté.

Interrogé par l'AFP, un avocat de la défense a accusé le procureur d'avoir « donné des orientations à la cour », une juridiction militaire d'exception, « au point d'influencer le jugement » contre ses clients. Les décisions du tribunal ne sont pas susceptibles d'appel.

La peine de mort n'est plus appliquée en RDC qui a décidé d'un moratoire en 2002. Elle est systématiquement commuée en prison à perpétuité.

Rebelles musulmans ougandais présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont accusés par le gouvernement congolais et la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco) d'être responsables de ces tueries qui ont fait plus de 700

morts dans la région de Beni depuis octobre 2014.

Cette version a été remise en cause par un rapport du Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York, selon lequel les ADF portent effectivement une part très importante de responsabilité dans ces massacres, mais au côté d'autres éléments armés, parmi lesquels des soldats de l'armée régulière.

La dernière attaque d'envergure contre les civils dans la région de Beni remonte à décembre 2016, où 22 personnes avaient été massacrées à la machette le jour de Noël.

L'est de la RDC, particulièrement le Nord-Kivu, est déchiré par des violences de groupes armés depuis plus de vingt ans.

LP

Motion contre le gouverneur de l'Ituri : l'assemblée provinciale devant ses responsabilités

La Société civile de l'Ituri appelle au respect de la volonté de la population après avoir appris la convocation du président de l'Assemblée provinciale à Kinshasa quelques heures après le dépôt, hier jeudi 11 mai, de la motion de défiance de 6 députés contre le gouverneur de cette province, Jefferson Abdallah. C'est ce que rapporte une dépêche d'actualités.cd.

Dans une lettre adressée au bureau de l'Assemblée provinciale, la Société civile de l'Ituri juge ce voyage pour Kinshasa de « fuite de responsabilité » de la part du président de l'Assemblée.

Elle l'appelle à faire un choix entre se rendre à Kinshasa et laisser des troubles ou rester et assumer ses responsabilités.

« Quelques députés de la structure dont vous assumez la présidence viennent de déposer ce matin sur votre table de travail une motion de défiance contre le gouverneur de la province de l'Ituri (...) Entre-temps, l'opinion Iturienne apprend que vous voudriez quitter la ville de Bunia pour aller à Kinshasa sur invitation des autorités natio-

nales. Pour la population de l'Ituri qui du reste a déjà trop souffert et que vous en êtes même témoin, si pas victime, ce serait une fuite de responsabilité. Si vous partez, la motion ne sera pas traitée. Vous avez donc un choix entre partir à Kinshasa et laisser des troubles derrière vous », rappelle la Société civile de l'Ituri.

Les signataires de la motion de défiance ont accusé à Jefferson Abdallah de ne pas protéger les ressources minières de l'Ituri afin qu'elles profitent également à la population locale.

« Une des grandes conséquences de ce quasi désordre, c'est la perte par la province de beaucoup de recettes lors du boom aurifère de Kpangba à Mongbwalu. Une importante quantité d'or est partie sans que la province en tire sa part en termes de taxes, impôts, redevances, etc. C'est le fruit de la désorganisation de la régie provinciale et chacun cherche plutôt à remplir sa poche au lieu de travailler pour l'intérêt commun ».

LP

Cinq questions à Alpha Condé (*)

1. Quelle est votre première réaction après l'annonce de la victoire d'Emmanuel Macron avec plus de 65% des voix ?

Il est évident que l'on savait qu'il allait être élu. Le plus important était qu'il fallait qu'il ait plus de 60%. Moi, je l'ai rencontré lors de ma visite d'Etat en France du 11 au 14 avril. J'étais très heureux de voir qu'il adhérerait aussi à la volonté aujourd'hui de l'Afrique de prendre son destin en main. Donc, c'est une bonne nouvelle pour l'Afrique, qu'un jeune président vient, surtout qui n'est pas lié à la Françafrique, ni aux réseaux, et qui comprend les aspirations des peuples africains et des gouvernements africains. C'est une très bonne chose pour l'Afrique.

2. Vous l'avez rencontré en effet il y a un mois. C'était à Paris lors de votre visite d'Etat. Quelle impression vous a-t-il

fait ?

Non, je l'avais déjà rencontré avant quand il était ministre. Il m'a surtout montré quelqu'un qui est très ouvert et qui comprend bien le discours que je tenais sur la volonté que surtout les problèmes africains soient réglés par les Africains en accompagnement avec les pays amis. Je pense qu'il est très ouvert, parce qu'il a montré sa volonté et surtout la vision qu'il a sur l'immigration et la coopération avec l'Union africaine et l'Union européenne pour résoudre cette question, qui est importante à la fois pour l'Europe et pour l'Afrique. Et le fait que l'on doive aider l'Afrique à se développer, particulièrement pour donner du travail aux jeunes et permettre à nos jeunes de ne plus émigrer. Je pense que ma rencontre avec lui montrait qu'il comprenait très bien ces problèmes.

3. Et malgré tout, ce n'est pas un socialiste,



comme vous. Il dit qu'il n'est ni de droite, ni de gauche. Cela ne vous déçoit pas un petit peu ?

Mais le problème n'est pas de savoir qui est ceci, qui n'est pas cela. Le problème est de savoir quel type de politique il veut mener avec nous en Afrique. Notre problème à nous aujourd'hui, c'est le développement de l'Afrique. Que quelqu'un soit socialiste ou pas, s'il est d'accord avec notre politique pour nous accompagner, c'est ça qui est important pour nous.

4. Vous êtes un homme de gauche, vous avez dû regarder le débat Emmanuel Macron-Marine Le Pen, mercredi 3 mai. Qu'est-ce que vous en avez pensé ?

C'est évident que sur les questions qui nous importent, je partageais totalement le point de vue d'Emmanuel Macron. Il est évident que, en tant que président de l'Union africaine, je ne peux en aucun cas partager les positions de Marine Le Pen et donc je suis très heureux qu'Emmanuel Macron soit président.

5. Et quel est le point essentiel sur lequel il n'y a aucune convergence entre Marine Le Pen et vous ?

Mais, vous savez, sa position à l'égard des immigrés. Nous, nous pensons qu'on peut avoir une collaboration équilibrée avec la France, nous ne sommes pas pour quelqu'un qui veut chasser les immigrés,

et nous ne sommes pas non plus pour un discours d'extrême droite. C'est une bonne nouvelle pour la France, parce qu'il aurait été dommage que madame Le Pen se retrouve à 40 ou 45% pour l'image de la France. Je suis très heureux pour mes amis français, pour le peuple français, qu'elle soit au-dessous de 40%. Ce qui augure bien de l'avenir de la France parce que la France est quand même le pays des droits de l'homme et de la Révolution française. C'est le pays quand même qui s'est battu pour défendre la liberté et les droits de l'homme dans le monde. Il aurait été dommage que le pays des droits de l'homme ait l'extrême droite à 40%. Donc, c'est une bonne chose pour le peuple français.

TIRÉES DE RFI

(*) Alpha Condé, président de la république de Guinée et de l'Union africaine.

Ewanga : « Pas de clivage dans le Rassemblement, Katumbi lui-même est Tshisekediste »

Pour le secrétaire exécutif de l'AR, Jean-Bertrand Ewanga, dire qu'il existe dans le Rassemblement des pro-Tshisekedi ou pro-Katumbi, relève de l'escroquerie parce que Katumbi est lui-même Tshisekediste.
P.M.

Le lessivage au sein du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement était prévisible, selon le député national Jean-Bertrand Ewanga, cadre du Rassemblement et secrétaire exécutif de la plateforme « Alternance pour la République ».

Au cours d'un échange avec la presse, hier jeudi 11 mai à Kinshasa, Ewanga réfute ainsi la thèse de l'affaiblissement du Rassemblement. « Ce sont des moutons noirs que nous gérons de l'intérieur. Le temps est arrivé pour qu'ils partent tous. Y-a-t-il encore ceux qui hésitent ? Peut-être. Mais au moins ces départs renforcent la carapace qui nous tient pour la lutte... Tous ceux qui se sont fait dribbler tout comme ceux qui se sont fait nommer ministres étaient tous dans les couloirs, un pied dehors. Je crois que c'est la nature qui a purifié la maison Rassemblement », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Dire qu'il



Katumbi et E. Tshisekedi, rencontre de juillet 2016 à Bruxelles.

existe dans le Rassemblement des pro-Tshisekedi ou pro-Katumbi, c'est de l'escroquerie parce que Katumbi est lui-même Tshisekediste. Vous avez vu l'attachement indéfectible de Katumbi vis-à-vis de Tshisekedi. Ceux qui s'identifient à un clivage veulent honteusement justifier à l'opinion leur traversée... ».

TSHIBALA-BADIBANGA, COMME DEUX GOUTTES D'EAU

Par ailleurs, le président du Front

citoyen pour la République (FCR) n'attend rien du gouvernement Tshibala.

Il s'est exprimé en ces termes : « Ce gouvernement reste une distraction. C'est un escalier de plus pour permettre à M. Kabila de demeurer au pouvoir en dépit du fait qu'il a terminé son mandat. Il n'a pas respecté l'Accord de la Céncó et il monte des stratagèmes pour subsister ».

Selon lui, le Premier ministre entouré d'agents de M. Kabila n'aura aucune marge de manœuvre. « Tshibala ressemble comme deux gouttes d'eau à Samy Badibanga », a-t-il déclaré.

Et de poursuivre : « Il ne faut même pas penser à la réalisation d'un seul objectif parce que Tshibala n'aura

aucun moyen, il ne contrôle ni les finances, ni les mines, parce que les vrais gestionnaires du pays ne dépendent pas de lui et c'est connu de tous ». L'équipe Tshibala compte 59 membres et a deux objectifs lui assignés, à savoir les élections et l'amélioration de la situation sécuritaire et sociale des populations.

A la question de savoir que devient le Rassemblement, Jean-Bertrand Ewanga s'en remet au prochain conclave annoncé. « Nous allons pendant le conclave faire le tour d'horizon et redéfinir le combat toujours démocratique et non violent. Notre énergie nous la tirons du peuple et c'est par lui que nous allons définir d'autres actions », a-t-il conclu.

Le groupe parlementaire Udps et alliés s'oppose à la campagne contre la Céncó

HERVÉ NTUMBA

Certains médias et réseaux sociaux véhiculent des messages de haine visant à dresser une frange de l'opinion publique contre l'Eglise catholique après la prise de position de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) sur la nomination de Bruno Tshibala, un dissident du Rassemblement au poste de Premier ministre et sur le rapport relatif aux mesures de décrispation politique. La Céncó n'est pas allée par quatre chemins pour juger la nomination de Tshibala contraire à l'esprit et à la lettre de l'Accord du 31 décembre 2016.

A la rescousse des prélats, les parlementaires de l'Udps et leurs alliés condamnent l'attitude de la Majorité présidentielle (MP) qui consiste selon eux à mettre en place un schéma antidémocratique afin de discréditer et d'affaiblir les forces vives de la nation ayant fait échec à l'octroi d'une présidence à vie.

Au cours d'une déclaration politique faite mercredi 10 mai au Palais du peuple, le groupe parlementaire Udps a pris position. C'est le soutien clairement exprimé aux princes de

l'église. « Face à ce combat d'arrière-garde honteux d'un pouvoir aux abois et cerné de toutes parts, nous soutenons l'Eglise catholique dans sa mission prophétique en faveur de la démocratie et du progrès social en République démocratique du Congo. Et nous invitons l'opinion publique nationale à rester vigilante et mobilisée pour l'accomplissement intégral des toutes les conditions prescrites dans l'Accord du 31 décembre 2016 en vue des élections crédibles, transparentes et inclusives », note-t-on dans la déclaration.

Pour rappel, au-delà de la prise de position de la Céncó sur la nomination du Premier ministre Tshibala, une agitation a été observée autour de la fuite du rapport de la commission ad hoc sur les cas dit emblématiques dans le cadre de la décrispation politique.

Des membres de la MP ont, en effet, reproché à la Céncó d'avoir violé la confidentialité du rapport dans l'objectif de « gêner ». Ce qui, aux yeux de la Majorité va inutilement accentuer les commentaires négatifs sur les évêques et le processus politique en cours.

...Votre compte épargne.

Fidélité

Faites un dépôt sur votre compte épargne et maximisez vos chances de gagner 500 USD!

Renaissance

Un compte épargne à moyen et à long terme

Nos solutions épargnes
Bénéficiez jusqu'à 25%** d'intérêts!

DAT
(Dépôt à terme)
Gagnez plus en laissant faire le temps...

RAWBANK

* règlement de jeu concouru disponible sur www.rawbank.cd/joueurs
** sans remboursement compte CDF DAT

Evaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des initiatives à résultats rapides

Cet atelier s'inscrit dans le contexte de l'initiative « L'Afrique pour les résultats », programme du projet « Communauté africaine de pratiques (AfCop) appuyé par la Banque africaine de développement ».

PITSHOU MULUMBA

Les acteurs de développement constitués de représentants des services de l'Administration publique et des acteurs non étatiques variés évaluent, depuis hier jeudi 11 mai à Kinshasa, la revue à mi-parcours de la mise en œuvre des initiatives à résultats rapides (IRR).

Cet atelier s'inscrit dans le contexte de l'initiative « L'Afrique pour les résultats », programme d'importance du projet « Communauté africaine de pratiques (AfCop) appuyé par la banque africaine de développement (BAD) ».

Le directeur des Infrastructures au ministère du Plan, Dieudonné Boenga, qui a représenté la secrétaire générale au Plan, a appelé les participants à faire un examen sans complaisance de ces IRR pour mettre en exergue les contraintes rencontrées et les pistes de solutions pour mieux préparer l'atteinte des objectifs de performance à 100% à la revue finale de ces IRR à la prochaine



Les participants à l'atelier de la revue à mi-parcours la mise en œuvre des IRR

phase de 50 jours qui complétera à 100 jours, le délai butoir.

Selon lui, le gouvernement de la RDC donne de l'importance capitale à la problématique de la gestion axée sur les résultats et de l'approche par résultats rapides en tant qu'instruments essentiels et outils de la promotion de l'efficacité et de la performance dans la mise en œuvre des activités du processus de développement.

PRENDRE GOÛT À AVOIR DES RÉSULTATS PROBANTS

« La pratique de la gestion axée sur les résultats comme celle des Ini-

tiatives à résultats rapides s'est imposée au cours de la dernière décennie comme une réponse aux défis que doivent relever les pouvoirs publics face aux exigences légitimes des citoyens pour une plus grande transparence dans l'utilisation des ressources publiques », a-t-il indiqué.

Les participants ont suivi tour à tour des présentations, notamment sur la maximisation des recettes propres de la commune de Kimbanseke ; la réduction des perceptions opérées auprès des PME/PMI et des entreprises de petite taille de Kinshasa ; l'amélioration de l'efficacité du suivi-évaluation des projets d'investissements

publics ; la production de la revue trimestrielle des données statistiques des échanges entre la République démocratique du Congo et les Etats membres de COMESA.

Ce vendredi, avant le rapport synthèse des travaux, d'autres présentations sont prévues. Il s'agit, entre autres, de l'amélioration de la gestion statistique de l'énergie, du démarrage du centre de santé de Mutiene au Plateau des Bateke dans les périphériques de Kinshasa et de l'amélioration de la qualité des soins à travers l'actualisation des protocoles et la rationalisation des prescriptions médicales à l'hôpital Saint Joseph de Limete.

Pour rappel, le processus des Initiatives à résultats rapides (IRR) repose sur trois socles essentiels dont la transparence, la redevabilité et le contrôle citoyen. Etant la principale bénéficiaire, la population y exerce automatiquement son contrôle et surtout que tout se passe en dehors du champ politique grâce à la présence des coaches certifiés sur le plan national et international. A force de s'exercer à ce genre d'activités, les acteurs de la vie sociale, politique et autres prennent goût à avoir des résultats probants face à certaines difficultés et résolvent ainsi des problèmes réels qui se posent dans la société.

Projet « pôles de croissance » : bientôt une mission de revue à mi-parcours

O.K.

Le Projet de développement des pôles de croissance Ouest (PDPC), un projet financé par la Banque mondiale, fera l'objet d'une mission de revue à mi-parcours du 15 au 26 mai. L'annonce est faite par la Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats fragiles (CFEF), une structure rattachée au ministère des Finances.

Dans un communiqué rendu public le 9 mai, la CFEF indique que l'objectif de cette mission est de procéder à une évaluation rigoureuse de la mise en œuvre du projet, en vue de proposer des mesures correctives nécessaires à l'atteinte de ses objectifs.

Au cours de cette mission qui se déroulera à Kinshasa et Matadi, indique le communiqué, toutes les parties prenantes et autres intervenants au projet seront consultés. Le programme élaboré à ce sujet prévoit, entre autres, des audiences avec les autorités politico-administratives, des séances de travail avec toutes les structures impliquées dans la mise en œuvre du projet, des rencontres avec le monde des affaires et de la Société civile ainsi que des visites de sites où s'effectuent des activités re-



latives au projet.

L'agenda des travaux prévoit, du 18 au 21 mai, un séjour au Kongo Central, où la délégation aura à échanger avec certaines parties prenantes et visiter des structures appuyées ou susceptibles d'interagir avec le projet. La mission rencontrera également des opérateurs économiques, la Société civile et des confessions religieuses.

Dans la province du Kongo Central, le PDPC finance le développement des chaînes de valeur agricoles

dans les filières de manioc, riz et huile de palme à Tshela, Lukula, Boma, Kimpese, Mbanza-Ngungu et Inkisi. Afin de s'assurer de la qualité du matériel végétatif, le projet appuie également la production des semences de base par l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique (INERA) avec certification du Service national des semences (SENASA). Ces semences et boutures sont ensuite multipliées par des opérateurs semenciers avant leur mise à disposi-

tion à 50 000 ménages, structurées en coopératives.

Pour appuyer la transformation des produits agricoles, le projet prévoit la construction de trois usines de transformation de ces produits à Tshela, Lukula et Kimpese, lesquelles seront reliées des centres de production et centres de consommation ou de transformation, par un réseau de 542 kilomètres des pistes rurales en cours de réhabilitation.

Concernant la Zone économique spéciale de Maluku (ZES/Maluku), le projet prévoit l'aménagement d'un espace garantissant une activité industrielle dans des conditions dénuées de toute tracasserie et jouissant des conditions optimales en termes de textes et d'infrastructures. Toujours dans le secteur de promotion des investissements, le projet appuie l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) dans la réalisation des réformes devant conduire à l'amélioration du climat des affaires en RDC.

Selon le communiqué, toutes les activités énumérées ci-haut feront l'objet d'une évaluation rigoureuse et un aide-mémoire contenant les principales conclusions et recommandations sera transmis au gouvernement de la RDC à la fin de la mission.

Lutte contre les abus et exploitations sexuels : mise sur pied d'un comité local à Bujovu/Goma

La section de conduite et de discipline au sein de la de la Mission de l'Onu pour la stabilisation du Congo (Monusco)/Team de Goma, a procédé dernièrement au quartier Bujovu de la commune de Karisimbi, dans la ville de Goma, à l'élection suivie de l'installation d'un comité local pour la lutte contre les abus et les exploitations sexuels commis par le personnel civil et militaire de la Mission onusienne, signale l'édition en ligne du gouvernement du Nord-Kivu. L'élection de ce comité local, dont le bureau est situé dans le campement de la Police sénégalaise/Monusco, est intervenue après une session de sensibilisation en faveur de ce personnel civil et militaire, sur les méfaits et les sanctions prévues contre toute personne qui se livrerait à ce genre d'actes qualifiés d'ignobles. Plus de soixante-dix (70) personnes parmi lesquelles les éléments de la Police nationale congolaise (PNC), ceux de l'Agence nationale des renseignements (ANR) ainsi que les organisations des jeunes, ont pris part à cette activité.

Nord-Kivu : les jeunes de Beni, Butembo et Lubero appelés à s'enrôler dans l'armée

Le porte-parole des opérations Sokola1 Sud, le lieutenant Jules Ngongo, a appelé, mercredi 10 mai, les jeunes des territoires de Beni, Butembo et Lubero au Nord-Kivu à s'enrôler dans l'armée régulière. Dans une déclaration faite sur les ondes de Radio Okapi, le lieutenant Jules Ngongo a fait savoir que l'armée recrutait de nouvelles unités dans ces régions du Nord-Kivu. Il a demandé aux parents de s'impliquer dans l'action de l'armée en encourageant leurs enfants à s'enrôler. Le porte-parole des opérations Sokola1 a fait état d'une campagne menée par des groupes armés pour enrôler dans leurs rangs les jeunes de la région. « *Au lieu de se faire recruter dans un mouvement qui n'a rien avoir avec l'Etat congolais, je les appelle à venir se faire enrôler au sein des Forces armées de la RDC. Ils seront bien traités et ça sera une fierté pour leurs territoires* », a-t-il assuré. Avant de promettre aux habitants de la contrée l'engagement total de son commandement à mettre fin à l'existence des groupes armés qui pullulent dans ces territoires du Nord-Kivu.

O.D/R.O

Ituri : des localités du territoire d'Irumu désertées par les habitants

Le conflit interethnique entre Hema et Lendu dans la province de l'Ituri est loin de s'estomper. La tension est souvent ravivée entre les deux communautés.

Beaucoup d'actes de violences sont commis, entraînant parfois mort d'hommes. Malgré l'implication des autorités pour le règlement pacifique de ce conflit, les deux parties ne sont pas prêtes à fumer le calumet de la paix.

Les localités de Tagba, Nyamavi, Kalyabugongo et Koga, situées dans le territoire d'Irumu, province de l'Ituri, sont désertes depuis une semaine, ont rapporté, hier jeudi 11 mai, des sources locales, rapporte l'édition en ligne de Radio Okapi. Laquelle précise que leurs occupants ont fui une éventuelle escalade de la violence entre les membres de la collectivité de Bahema et ceux de la communauté Lendu.

Les mêmes sources parlent d'une vive tension qui règne entre les deux communautés depuis le meurtre, jeudi 4 mai, de deux membres de la communauté Lendu, signale radiookapi.net qui ajoute que, dans

une déclaration à Radio Okapi, le chef intérimaire de Walendu-Bindi a imputé ce double meurtre aux Hema. « *Deux personnes ont été assassinées. L'un à coup d'armes à feu et l'autre, un enfant de 12 ans, brûlé vif. Les assaillants, tous des sujets hema, reconnus même par la population qui a voulu aussi répliquer par des atrocités* », a rapporté le représentant des Lendu.

Joint par Radio Okapi, le chef des Hema, Deogracias Rusoke, a rejeté ces accusations, attribuant plutôt aux Lendu la tension qui règne entre les deux communautés. Il les accuse d'avoir occupé illégalement certaines localités de sa juridiction. « *Nos frères de Walendu-Bindi continuent à occuper Koga, Kanyanza, Matete. Ils se sont même permis de nommer le chef de camp de pêche. Et surtout, ce qui est à la base de cette tension, c'est le pillage des bêtes* », a-t-il soutenu. Avant de dénoncer également des cas d'exactions commises par des miliciens proches des Hema, dont les membres seraient victimes chaque jour.

Les chefs de deux communautés ont cependant appelé leurs admi-

nistrés au calme et à privilégier la paix et la cohabitation pacifique. Radio Okapi n'a pas réussi à joindre les autorités provinciales.

TENSION PERSISTANTE

La tension persiste depuis plusieurs années entre les Hema du groupement de Badiango en chefferie de Bahema Sud et leurs voisins Lendu-Ngiti de la localité de Lapka, en chefferie de Walendu-Bindi, au Sud du territoire d'Irumu. Ils s'accusent mutuellement d'être à l'origine d'actes de provocation, qui risquent de raviver les conflits interethniques. Le dernier incident en date porte sur la saisie de 70 vaches des éleveurs de Badiango et la prise en otage du bouvier par leurs voisins de la Lakpa qui sont agriculteurs, ont indiqué les chefs de deux entités coutumières samedi 16 avril dernier.

C'est depuis le jeudi 14 avril que les 70 vaches des Hema de Badiango ont été saisies par le chef de Lapka, un Lendu Ngiti. Ce dernier a déclaré que ces bêtes ont dépassé les limites administratives de leur entité pour ravager les champs de ses habitants.

O.D/RADIOOKAPI.NET

Amélioration du social des Congolais : avec quel moyen ?

VÉRON K.

Le gouvernement Tshibala, dont la composition a été rendue publique le 9 mai, a également reçu mission d'améliorer les conditions sociales de la population congolaise. Mais, face à la situation dramatique que traverse la RDC sur le plan économique, doublée de l'isolement diplomatique, bon nombre d'observateurs se disent sceptiques compte tenu du temps imparti par rapport à l'organisation des élections programmées pour la fin de l'année en cours.

La santé, l'éducation, l'instruction, la sécurité, l'autosuffisance alimentaire et la révision salariale à la hausse sont les aspects prioritaires sur lesquels devra tabler la nouvelle équipe gouvernementale, d'autant plus que la population en paie le lourd tribut chaque jour.

En lieu et place des propos démagogiques, le gouvernement Bruno Tshibala devra être pragmatique. La réalité sur le terrain étant toute autre et les moyens financiers faisant défaut, les nouveaux ministres devront éviter de faire des déclarations tapageuses du genre : « *Gratuité des frais scolaires, d'accouchement, éradication totale du banditisme, inondation des marchés en produits de première nécessité, etc.* ».

Les membres du gouvernement Tshibala n'étant pas des néophytes sur le plan politique, ils sont suffisamment informés de difficultés conjonc-

turelles du moment. Par conséquent, ils doivent accorder la priorité ce qui peut être faisable.

Bien que le contenu du programme du nouveau chef du gouvernement ne nous soit pas encore révélé, nous osons croire que l'élaboration du budget 2017 ou du collectif budgétaire prendra en compte le bien-être de la population, à travers les aspects sociaux évoqués ci-dessus.

« *Ventre affamé n'a point d'oreilles* », dit-on, le peuple congolais fait aujourd'hui la sourde oreille à tout ce pour quoi il ne tire aucun profit. Son souci majeur est l'amélioration des conditions de sa vie, y compris, bien sûr, l'organisation des élections pour le choix de futurs dirigeants.

OPÉRATION DE CHARME

Le cas que nous allons évoquer ci-dessous constitue, à notre avis, une opération de charme par les temps qui courent. Même s'il peut être réalisable, le moment ne s'y prête, sincèrement pas.

En effet, reconduit à son poste, le ministre d'État en charge de la Fonction publique, avait, au mois de mars dernier, rassuré les agents et fonctionnaires de l'Administration publique, éligibles à la retraite, de bénéficier de tous leurs droits statutaires. C'était lors de lancement officiel du processus de mise à la retraite de plus de 250 000 agents de l'État, soit 35% de l'effectif global des employés

de services publics.

Ce processus, a-t-il poursuivi, a pour objectif de permettre aux agents des ministères et services publics pilotes, ayant loyalement servi l'État de partir à la retraite et de bénéficier des droits statutaires. Il qualifie cette opération « *d'une retraite honorable* ».

L'initiative en soi est louable et c'est cela d'ailleurs qu'attendent les bénéficiaires. Malheureusement, ces derniers ont toujours été floués par tous les gouvernements qui se sont succédé, même sous de la deuxième République.

L'actuel ministre de la Fonction publique est certainement au courant de l'appui financier qu'un organisme international, dont nous taisons le nom, avait apporté à l'État au profit d'un groupe de secrétaires généraux de l'Administration publique mis à la retraite.

Ces derniers, qui ont été mal remerciés, continuent, jusqu'à ce jour, à entreprendre des démarches pour qu'ils soient remerciés honorablement. En lançant ce processus, le ministre de la Fonction publique croit-il réussir en ce moment où l'État congolais est confronté à de sérieux problèmes financiers ? Autrement, c'est une simple opération de charme qu'il vient de lancer.

Faute de moyens, le gouvernement devra planifier les priorités, conformément à la mission lui assignée.

Affaire passeports : des ONG invitent les victimes à déposer des plaintes

Les organisations de la Société civile déplorent l'inaction et l'indifférence observées depuis la révélation de ce scandale par les deux chambres du Parlement, pourtant compétentes pour contrôler et sanctionner l'Exécutif.

LP

Les organisations de la Société civile œuvrant pour la transparence et la lutte contre la corruption ont eu accès, par voie de presse, au contenu du rapport d'enquête mené par l'agence de presse Reuters sur les conditions d'octroi du marché public pour la délivrance des passeports congolais.

Elles dénoncent et condamnent ce qui apparaît manifestement comme un contrat léonin, impliquant un enrichissement sans cause des personnalités congolaises et étrangères. Les organisations signataires dénoncent également des irrégularités dans le processus d'octroi de ce marché public, au détriment des intérêts de la République démocratique du Congo (RDC), ainsi que de ses citoyens.

En effet, il ressort des informations publiées par l'agence Reuters dans son article du 13 avril 2017 intitulé : « *Congo's pricey passports chimes ends millions of dollars offshore* », ainsi que des éléments recueillis par les organisations signataires de ce communiqué de presse, qu'un contrat relatif à la production des passeports congolais a été signé le 11 juin 2015. Ce contrat bénéficie à SEMLEX, une entreprise belge et LRPS, une entreprise enregistrée aux Emirats Arabes Unis, dont la propriétaire serait un membre de famille du Président de la République.

La négociation ayant abouti à

la signature de ce contrat fut menée par des hauts responsables congolais, sur une terre étrangère et avec l'implication d'une personne présentée comme membre de la famille du président de la République, ainsi que des citoyens d'origines française et belge, à savoir un certain Cédric Fevre et l'homme d'affaires belge Karaziwan.

Ce contrat visiblement léonin a été négocié dans l'opacité la plus totale. Il a échappé à la compétence et au contrôle de l'organe public en charge des marchés publics, et a été signé par les ministres des Affaires étrangères et des Finances avec la société belge SEMLEX. Cela, à l'insu des autres membres du gouvernement de la République démocratique du Congo, et vendus à un coût trop élevé pour un passeport biométrique, soit 185 \$ US par passeport.

Il se dégage de l'enquête de Reuters, que l'offre initiale présentée par la même société en date du 16 octobre 2014 variait entre 21,50 et 43 euros par passeport, alors qu'une offre concurrente présentée par la société belge ZETES portait le coût de production à 28,50 euros par passeport durant la même période [1].

Le coût extrêmement élevé du passeport congolais, comparé aux prévisions des coûts de production évoqués originellement par SEMLEX ou ZETES, laissent clairement entendre que le contrat n'a pas été signé au mieux des intérêts des congolais, alors que des individus ont usé de leurs mandats publics ou de leurs positions d'influence pour tirer un bénéfice personnel de ce marché public.

VENDUS À UN PRIX EXORBITANT AU PROFIT D'UN CONSORTIUM MAFFIEUX

Il est aujourd'hui évident que

les citoyens congolais achètent à un coût exorbitant le passeport national au profit d'un consortium maffieux et de certaines autorités.

Et ce, malgré que l'obtention du passeport national en tant que pièce d'identité, est un droit qui revient à chaque citoyen congolais. Cependant, son coût trop élevé évalué à 185\$ US en principe, est vendu à un montant dont le prix peut varier jusqu'à 300 \$ US en pratique, cette somme comprenant les 185 \$ US et les frais non dus aux différents services et agents intervenant dans la chaîne de livraison.

Cet état des choses et la centralisation du service chargé de l'émission du passeport fait que la majorité des Congolais qui vivent dans l'extrême pauvreté avec moins d'un dollar par jour ou ceux éloignés de la capitale, ne peuvent obtenir aisément cette pièce d'identité.

Les organisations de la Société civile rappellent aux autorités de la RDC les engagements internationaux pris en matière de lutte contre la corruption, ainsi que la législation pertinente de la RDC en matière de marchés publics. Elles notent avec regret que lesdits engagements ne semblent pas avoir été respectés dans le cas d'espèce.

Les organisations de la Société civile déplorent en outre l'inaction et l'indifférence observées depuis la révélation de ce scandale par les deux chambres du Parlement, pourtant compétentes pour contrôler et sanctionner l'Exécutif. Elles notent aussi avec regret le retard pris par la justice congolaise sur cette affaire dont la gravité n'est plus à démontrer. De telles attitudes assurent, encouragent et consacrent l'impunité des actes aussi graves que scandaleux. Dans

une période où la population congolaise dans sa large majorité subie de plein fouet les effets calamiteux de la crise économique, ne pas être rigoureux et prompt dans la répression de ce qui paraît constituer des crimes économiques contre la population et l'Etat congolais, serait une trahison. De ce qui précède, les organisations de la Société civile œuvrant pour la transparence et la lutte contre la corruption recommandent au président de la République de faire cesser, en tant que garant de la nation, l'exploitation honteuse et immorale du citoyen congolais déjà meurtri par l'extrême pauvreté ; de fixer l'opinion publique sur son intervention et le rôle joué par ses proches collaborateurs dans ce scandale.

Elles demandent au Parlement d'organiser dans les plus brefs délais une audition du ministre en charge de Finances et celui des Affaires étrangères dans le cadre du contrôle parlementaire et prendre toutes les mesures qui s'imposent pour sanctionner ceux qui se seraient rendus coupables de délits d'initiés, de conflits d'intérêt ou de toute autre violation de la loi.

Quant au Procureur général de la République, elles lui recommandent d'ouvrir avec diligence une instruction judiciaire contre les ministres signataires du contrat dénoncé et les collaborateurs du président de la République cités dans ce scandale et les personnalités étrangères citées dans ce dossier.

Enfin, ces organisations exhortent les demandeurs de passeport victimes du scandale à s'organiser en association des victimes et déposer plainte tant en République démocratique du Congo, en Belgique, qu'aux Emirats Arabes Unis.

Les juges auxiliaires de Lubumbashi réclament trois mois d'arriérés de salaires

DONATIEN N. MUPOMPA

Les juges assesseurs du tribunal de travail de Lubumbashi réclament leurs salaires de janvier, février et mars, rapporte Radio Okapi. Selon la radio onusienne, ils accusent le président du tribunal de Lubumbashi ainsi que l'officier d'ordonnancement au niveau de la province du Haut Katanga de manœuvrer pour bloquer leurs rémunérations.

Leur représentant, qui a requis l'anonyme, affirme que les deux personnalités ont fait disparaître leurs noms sur les listes de paie des juges assesseurs de Lubumbashi pour le premier trimestre.

Pointé du doigt, le président du tribunal de travail de Lubumbashi a déclaré ne disposer « d'aucun pouvoir » pour bloquer la paie des juges assesseurs.



Pour sa part, l'officier d'ordonnancement a fait savoir que le gouvernement central avait effectivement envoyé les listes de paie de ces juges assesseurs à Lubumbashi. Mais, il a déclaré que ces documents ont été retournés à Kinshasa sur ordre des autorités qui ont noté des cas d'irrégularité.

LA DÉCISION DU MINISTRE, UNE ERREUR

A en croire l'agent payeur, ces juges n'ont plus droit à leurs salaires. Cela, du fait que leur mandat a pris fin depuis le début de cette année.

A ce sujet, il sied de relever que dans un arrêté signé le 19 janvier 2017, le ministre du Travail du gouvernement Samy Badibanga avait effectivement affecté de nouveaux juges auxiliaires dans plusieurs tribunaux de la République démocratique du Congo, y compris ceux de Lubum-

bashi.

Les gens proches de ce dossier expliquent que cette décision mettait automatiquement fin au mandat des anciens juges auxiliaires dont la validité courait pourtant jusqu'en septembre 2017.

Quant aux juges concernés, ils considèrent la décision du ministre comme « une erreur », évoquant pour preuve le fait que leurs noms figurent sur la liste de paie des juges assesseurs des mois d'avril, mai et juin envoyées récemment à Lubumbashi.

Le ministre du Travail sortant promet de tirer les choses au clair, en demandant des éclaircissements au président du comité de pilotage des tribunaux du travail. Maintenant que le gouvernement Tshibala est sorti, on espère qu'il va décanter la situation.

Kasaï Occidental : la prolifération des frais, une des causes de l'effondrement du système éducatif

La prolifération des frais à payer dans les écoles publiques et conventionnées figure parmi les problèmes et les causes minant le système éducatif dans la province du Kasaï Central. C'est ce qui ressort de la note de plaidoirie adressée aux décideurs par la coordination provinciale de la Coalition nationale de l'éducation pour tous en République démocratique du Congo (CONEPT/RDC). Signé par le coordonnateur de cette structure, Remy Sazumba Mukini, ce document, dont l'Agence congolaise de presse (ACP) a obtenu une copie, ajoute également la non-utilisation de matériels scolaires dans les écoles. A cela s'ajoute aussi le taux élevé de l'abandon des enfants au niveau de l'enseignement de base. En outre, les engagements pris par la République démocratique du Congo au plan national et international appellent un suivi de la part de la société civile du secteur de l'éducation.

Kasaï Oriental : lutte contre les tracasseries policières

L'administrateur du territoire assistant de Lupatapata, en charge de l'administration, Junior Muteba Kakungulu, a effectué récemment une tournée de sensibilisation dans le secteur de Mulenda pour mettre fin aux tracasseries policières et administratives dont sont victimes les populations paysannes. L'administrateur du territoire qui s'est entretenu avec les responsables de la police, les chefs de localités et de divers services publics, a mis en garde ceux des agents récidivistes. L'objectif est de décourager la population en cette période où l'agriculture est qualifiée de priorité par le gouvernement provincial dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, a-t-il fait savoir, déplorant le fait que les transporteurs des produits manufacturés à destination des différents groupements du secteur de Mulenda, sont pris pur cible par des agents qui ont érigé des barrières clandestines. Des plaintes des usagers du tronçon routier Mbuji-Mayi, Mulenda, Tshilunda Bakamba, parvenues auprès de l'administrateur du territoire font également état des amendes transactionnelles collectives de manière anarchique et qui varient entre 1 000 et 3 000 Fc.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Kinshasa

Kasa-Vubu : 450 parcelles prospectées dans le cadre de la salubrité

Sept quartiers de la commune de Kasa-Vubu ont été prospectés par les agents municipaux locaux d'hygiène dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité dans cette municipalité.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Coquette, la commune de Kasa-Vubu l'était avant l'accession du Congo-Belge (République démocratique du Congo aujourd'hui, nldr) à l'indépendance. Belle page inscrite en lettres d'or s'expliquant par l'observance, par ses habitants, des règles d'hygiène. Ce qui faisait qu'il était difficile qu'ils fussent malades « bêtement ». D'où, la mort était rare au point que les gens vivaient longtemps et prenaient de l'âge; ce qui les réjouissait, naturellement. Et en cas où une personne arrivait à décéder, il n'était pas permis aux tout petits d'approcher et de voir sa dépouille mortelle. Pour les en empêcher, leurs parents les éloignaient du lieu de deuil ou les enfermaient carrément dans la maison jusqu'à l'inhumation.

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. C'est le cas de le dire avec l'image peu reluisante de cette commune depuis quelques années. Laquelle s'est traduite par une insalubrité observée dans les installations sanitaires, les parcelles et leurs alentours immédiats.

L'autorité municipale locale a décidé de déployer les agents municipaux locaux en charge de l'hygiène sur le terrain pour s'enquérir de la situation. Plus de 450 parcelles de 111 rues de la commune de Kasa-Vubu ont été prospectées en 2016 dans le



Plus de 450 parcelles de 111 rues de la commune de Kasa-Vubu ont été prospectées en 2016

cadre de la lutte contre l'insalubrité dans cette municipalité, renseigne l'agence congolaise de presse (ACP).

Plus exactement, sept quartiers ont été ciblés par le cadre de cette opération, à savoir Anciens combattants, Assossa, Katanga, Lodja, Lubumbashi, Salongo et ONL.

Les travaux ont consisté au curage des caniveaux, au ramassage des immondices et en la prospection de l'état des parcelles et des installations hygiéniques, notamment les fosses septiques, les puits perdus et les douches. Ils sont exécutés par les agents sous-statut et les Nouvelles unités (les agents nouvellement engagés) de la commune de Kasa-Vubu sous la supervision de la division urbaine de l'Environnement de l'ancien district de la Funa.

Initiative louable de l'autorité municipale de Kasa-Vubu qui ne devrait pas s'arrêter là. L'opération devrait être poursuivie pour que la population ait conscience que la lutte contre l'insalubrité est permanente. L'arrêté n°088 du 10 2010 du gouverneur de la ville de Kinshasa portant sur la lutte contre l'insalubrité recommande aux habitants d'assainir leurs parcelles et alentours jusqu'à près de 10 mètres en vue de garantir la santé de la population.

Un bel exemple à suivre par d'autres bourgmestres des communes de la capitale.

D'une superficie de 5,04 km² pour 72 940 nationaux et 1 940 étrangers, la commune de Kasa-Vubu est actuellement dirigée par Mme Bébé Meta.

Démarrage des travaux de réhabilitation de l'avenue Kianza

Les travaux de réhabilitation de l'avenue Kianza reliant les communes de Ngaba et Makala ont démarré en début de semaine à la grande satisfaction de la population de ces deux communes, rapporte l'ACP, citant les propos du ministre des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (ITPR), Thomas Luhaka Losendjola, sur une chaîne de radio locale.

Le ministre a fait savoir que ces travaux sont exécutés sur instruction du chef de l'Etat au regard du délabrement avancé de la voirie urbaine de Kinshasa.

Les travaux consistent en un renouvellement de la chaussée et en la suppression des points chauds jalonnant cette route. Ils s'inscrivent dans le cadre des autres travaux initiés à travers la ville de Kinshasa en vue de faciliter le trafic urbain. Les travaux sont exécutés par l'Office des routes sur financement du gouvernement.

Le ministre a invité, à l'occasion



de sa visite sur le chantier, la population à ne pas jeter les immondices dans des ouvrages d'assainissement, indiquant que l'eau est l'ennemi de la chaussée si elle n'est pas drainée vers l'exutoire naturel.

Thomas Luhaka s'est réjoui de l'achat de deux parcelles par l'administration communale de Ngaba afin de créer une décharge de déchets pour la population environnante.

Dans un autre registre, l'ACP rapporte la visite de routine effectuée par le maire de Bukavu, Philémon Yogolelo Lutombo, sur l'avenue route d'Uvira et au quartier Industriel.

Sur l'avenue route d'Uvira, le maire a suspendu les travaux de construction d'un mur de soutènement qui ont endommagé le tronçon routier construit récemment par les fonds du gouvernement central.

Le maire au aussi instruit les éléments de la Police nationale congolaise (PNC) de mettre la main sur propriétaire de la parcelle concernée par cette destruction. Il s'est ensuite rendu à l'Institut supérieur pédagogique (ISP)/Bukavu où les travailleurs de la voirie urbaine débouchent des canalisations.

ACP/LP

Fête de l'Europe - 9 mai 2017 : l'ambassadeur de l'UE en RDC ignore le gouvernement Tshibala

Le gouvernement Bruno Tshibala a été publié le 9 mai en début d'après-midi. Le même jour, quelques heures après la publication de ce gouvernement, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en RDC, à l'occasion de la célébration, le 9 mai, de la fête de l'Europe, a superbement ignoré la publication du nouveau gouvernement congolais dirigé par Bruno Tshibala. Dans sa déclaration, M. Bart Ouvry, n'a nullement salué l'actuelle équipe gouvernementale, préférant s'appesantir sur les projets de l'Union européenne en RDC.

Ci-après, l'intégralité de la déclaration de l'ambassadeur de l'Union européenne en RDC.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je sollicite une minute de silence pour saluer la mémoire de toutes les victimes des violences dans les Kasai.

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres;

Honorables Députés et Sénateurs;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques;

Distingués invités, chers amis !

Ba mama, ba tata, bandeko, mbote na bino nyonso !

Boyei bolamu !

Permettez-moi de saluer ce soir la présence de nos partenaires du gouvernement et des autres institutions de la République, les représentants du système des Nations Unies, ceux de la société civile ainsi que nos amis de la presse. Je salue aussi particulièrement les ambassadeurs des états membres de l'Union européenne, je ne suis jamais seul à représenter l'Europe au Congo!

C'est un grand plaisir, pour mon épouse Carine et moi, de vous souhaiter le bienvenue à la Résidence de l'Union européenne pour la première fois depuis notre arrivée au Congo.

Ce soir, nous célébrons le 60e anniversaire des traités de Rome, ce qui correspond au début formel de l'Union européenne. Au cours des six dernières décennies, l'Union européenne est parvenue à garantir la paix et la prospérité en Europe et à assurer la démocratie, l'état de droit et le respect des droits de l'Homme. Mais elle a aussi dès le début et particulièrement en Afrique menée une action extérieure en faveur d'un monde plus juste, plus démocratique et plus stable. Le projet européen a été conçu après la deuxième guerre mondiale, le conflit le plus sanglant dans l'histoire du continent européen. Dès l'origine donc l'Union européenne était et restera un projet apportant la paix et la prospérité en Europe et partout au monde.

En cette année 2017 la République démocratique du Congo attend un enjeu politique majeur. Ce sont les élections présidentielles, législatives et provinciales prévues en fin d'année. Fin 2016 les Congolais ont accueilli avec soulagement l'Accord de la Saint Sylvestre. Cet Accord offre un cadre consensuel pour aller de l'avant vers des élections crédibles et apaisées. Toute la communauté internationale, que ce soient les membres de l'Union africaine ou l'Union

européenne, ont marqué sans aucune ambiguïté leur appui à cet Accord qui offre une feuille de route pour aller vers des élections crédibles.

Le Peuple congolais et ses dirigeants peuvent compter sur le soutien de l'Union européenne à la mise en œuvre de l'Accord et particulièrement pour l'organisation des élections. Nous le ferons en bonne entente avec toute la communauté internationale et particulièrement avec l'Union Africaine. A cet égard, je me réjouis de la visite le 15 mai prochain à Bruxelles du président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faqi. Il y rencontrera la Haute représentante, Federica Mogherini tout comme les ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Union européenne. La situation en République démocratique du Congo sera certainement à l'agenda de cette rencontre.

L'Union européenne s'est tout au long de son histoire engagée dans une coopération avec la République démocratique du Congo. Notre coopération est un engagement commun avec nos partenaires congolais. Les succès de l'Union européenne en République démocratique du Congo sont aussi les succès de la République démocratique du Congo. Permettez-moi de mentionner quelques-uns de nos succès communs !

Un premier exemple. Lors d'un voyage dans l'Est la semaine dernière j'ai pu me rendre compte de l'héroïsme des éco gardes congolais dans les Parcs Nationaux des Virunga et de la Garamba contre des incursions armées et le braconnage. Nous venons encore cette semaine de regretter le décès d'un de ces collègues. Depuis déjà 1993, l'Union européenne travaille avec l'Institut congolais de conservation de la nature afin de rétablir la sécurité dans les Parcs mais aussi pour développer l'économie et créer des emplois pour les populations autour des parcs. La construction de barrages hydroélectriques, le développement de l'électricité rurale devra permettre la création de 100.000 emplois dans la province du Nord-Kivu. Notre partenariat en faveur de la biodiversité et le développement rural autour des parcs nationaux au Congo a connu des hauts et des bas mais nous persistons et nous voyons aujourd'hui des résultats probants. Les parcs nationaux du Congo ne sont pas seulement des sanctuaires de vie sauvage à protéger mais ce sont aussi des pôles de dévelop-



pement durable pour tous les congolais.

Un deuxième succès. Ceux parmi vous qui ont le privilège comme moi de pouvoir observer depuis leur bureau le fleuve Congo, auront vu des opérations de balisage lumineux sur le fleuve Congo. Cette opération a été lancée officiellement samedi dernier. Cela fait partie de notre projet de relance de la navigation fluviale entre Kisangani et Kinshasa. Grâce aux balises lumineuses et des cartes électroniques de navigation le fleuve Congo permettra le passage rapide et sûr de marchandises des producteurs jusqu'aux marchés dans les grandes villes. Permettez-moi d'attirer l'attention des acteurs économiques parmi vous sur cette nouvelle opportunité. Un nombre croissant d'opérateurs économiques devraient profiter de cette voie de transport plus fiable. J'espère donc un grand développement du secteur de transport fluvial au Congo avec des effets bénéfiques pour le développement économique et social de toute la nation.

Si je tiens à mentionner ces «success stories» c'est pour faire connaître les réalités dans notre coopération: elle sera faite de hauts et de bas et nous n'obtiendrons pas toujours 100% des résultats escomptés. Mais notre relation et notre engagement commun sont basés sur des relations

historiques. Les relations entre la RDC et l'Union européenne sont basées sur des engagements à long terme. Ce sont des engagements communs en droit international et à titre bilatéral dans les Accords de Cotonou. L'Union européenne continuera à travailler avec vous tous pour une nation congolaise forte, prospère et apaisée. Mon engagement est de travailler tous les jours pour en faire une réalité.

Je veux conclure mes propos en vous invitant à fêter la journée de l'Europe avec nous tous. Regardez autour de vous et vous verrez une exposition de photos qui est le premier produit du projet EUNIC. EUNIC a comme but de soutenir la production audiovisuelle, littéraire et musicale au Congo. Je suis très fier que notre délégation soit un précurseur dans la promotion de la culture à Kinshasa et dans toutes les autres provinces du pays. C'est l'occasion de communiquer nos valeurs en commun et de partager réciproquement nos productions culturelles. La créativité congolaise est bien connue au-delà des frontières et certainement en Europe.

Je lève mon verre à l'amitié entre Européens et Congolais, vive la République démocratique du Congo, vive l'Union européenne!

Merci na bino nyonso !

Mua mbala ezali, mua kopo ezali, Bonne fête na biso nyonso !

Industrialiser l'Afrique grâce à l'agriculture et l'agro-industrie

Aucune région au monde ne s'est jamais industrialisée sans transformer son secteur agricole.

Pour les économies africaines, l'agriculture – qui représente 16,2 % du PIB du continent et fournit du travail à plus de 60 % de sa population – est à la clé de l'accélération de la croissance, de la diversification et de la création d'emplois. Mais, ce secteur a toujours enregistré de faibles performances. Les rendements céréaliers y sont nettement inférieurs à la moyenne mondiale. Les intrants agricoles modernes, comme les semences améliorées, la mécanisation et les systèmes d'irrigation, s'avèrent encore très limités.

Par le passé, l'agriculture était perçue, non pas comme un secteur créateur de richesses, mais comme le moyen, pour les organisations de développement humanitaire, de lutter contre la pauvreté. Or l'agriculture africaine recèle un formidable potentiel, notamment en matière d'investissements. Quelque 65 % de toutes les terres arables non cultivées dans le monde se trouvent en Afrique. D'ici à une génération, quand le continent pourra se nourrir par lui-même, il sera également en mesure de nourrir les neuf milliards de personnes que comptera la planète en 2050.

Hélas, à mésestimer son agriculture, l'Afrique gaspille quantités d'argent et de ressources. L'importation de denrées alimentaires, par exemple, représente chaque année 35 milliards de dollars en devises étrangères, un montant qui devrait franchir les 100 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

Ce faisant, l'Afrique grève son avenir économique. Elle importe la nourriture qu'elle devrait produire elle-même. Elle exporte – souvent vers les pays développés – les emplois

qu'elle devrait préserver et développer. Et elle paie au prix fort les denrées de base, subissant les fluctuations du marché mondial.

Le secteur alimentaire et agroalimentaire devrait bondir de 330 milliards de dollars aujourd'hui à 1 000 milliards de dollars d'ici à 2030 – n'oublions pas non plus les quelque deux milliards de personnes supplémentaires qui devront se nourrir et se vêtir. Entreprises et investisseurs africains doivent saisir cette opportunité et libérer ce potentiel pour l'Afrique et les Africains.

L'Afrique doit commencer par traiter l'agriculture comme un secteur d'activités commerciales et s'inspirer sans plus tarder des expériences menées ailleurs, comme en Asie du Sud-Est dont la croissance économique rapide s'est appuyée sur une industrie agroalimentaire et agro-industrielle forte.

La formule de transformation est bien celle-ci : associée à des capacités industrielles, de fabrication et de transformation, l'agriculture se traduit en un développement économique fort et durable, qui crée de la richesse dans tous les pans de l'économie.

L'Afrique ne peut se permettre de manquer les occasions de créer de tels liens, où et quand que ce soit. Nous devons réduire les pertes tout le long de la filière alimentaire, c'est-à-dire depuis l'exploitation agricole jusqu'à la vente de détail, en passant par le stockage, le transport et la transformation.

Pour stimuler l'agro-industrialisation, nous devons être capables de financer l'agriculture, pour en libérer le potentiel et en faire un secteur d'activités sur le continent. Dans le cadre de sa stratégie « Nourrir l'Afrique » la Banque africaine de développement va investir 24 milliards de dollars dans

l'agriculture et le secteur agroalimentaire dans les dix prochaines années. C'est 400 % de plus que le niveau de financement actuel, qui s'élève à 600 millions de dollars par an.

Au cœur de cette stratégie, figurent 700 millions de dollars destinés à financer le programme phare « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique », qui vise à développer les technologies agricoles pour atteindre des millions d'agriculteurs africains dans les dix ans à venir.

En Afrique, faire coopérer le secteur financier et le secteur agricole n'a pas toujours été chose aisée. Aussi, la stratégie de la Banque a-t-elle également pour objectif majeur d'accélérer le financement commercial de l'agriculture. Malgré son poids, le secteur agricole reçoit moins de 3 % du total des financements octroyés par le secteur bancaire.

Les instruments de partage des risques pourraient résoudre ce problème en répartissant les risques relatifs aux prêts que les banques commerciales allouent au secteur agricole. Les institutions de financement du développement et les banques multilatérales de développement doivent créer des facilités de partage des risques dans chacun des pays africains pour exercer un effet de levier sur les financements agricoles. La Banque africaine de développement donne le ton en s'inspirant d'un programme de partage des risques particulièrement probant que j'ai défendu quand j'étais ministre de l'Agriculture au Nigeria.

Développer les infrastructures en milieu rural est capital pour la transformation du secteur agricole – accès à l'électricité et à l'eau, routes et voies ferrées pour le transport des denrées alimentaires brutes et transformées, notamment.

Le manque d'infrastructures accroît le coût de l'activité économique, dissuadant les entreprises agroalimentaires de s'installer en zone rurale. Les autorités doivent offrir à ces entreprises des avantages, aux plans fiscal et des infrastructures, pour les encourager à déménager dans les zones rurales, plus près des lieux de production que de consommation.

Pour ce faire, l'on peut créer des zones agro-industrielles et des zones de transformation des cultures vivrières dans les régions rurales. Associées à des infrastructures améliorées – routes, installations hydriques et électriques, voire des logements appropriés, ces zones permettront de réduire les coûts opérationnels pour les entreprises privées du secteur agroalimentaire.

Elles créeront de nouveaux marchés pour les agriculteurs, multiplieront les opportunités économiques en milieu rural, stimuleront l'emploi et y attireront des investissements nationaux et étrangers. Outre les coûts opérationnels, cela réduira aussi fortement le niveau élevé de pertes après récolte qu'enregistre aujourd'hui le continent. Au fur et à mesure que les revenus agricoles augmenteront, les zones rurales aujourd'hui délaissées se mueront en lieux de prospérité économique.

Notre objectif est simple : soutenir le développement agro-industriel massif sur tout le continent africain. Une fois cet objectif atteint, l'Afrique aura pris la place qui lui revient en tant que puissance mondiale de la production alimentaire. Elle pourrait tout aussi bien nourrir alors la planète entière. La transformation économique pour laquelle nous œuvrons tous aura alors été pleinement atteinte.

AKINWUMI ADESINA
PRÉSIDENT DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

La zone CEMAC, aidée par un «secteur financier solide», confirme une reprise de la croissance

Secouée par une grave crise économique due à la chute continue des cours du pétrole en 2016, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) aura une mine moins grise cette année, les prévisions de reprise de croissance annoncées à l'issue du premier trimestre tendant à se confirmer, selon la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

« Les perspectives de croissance en 2018 et même en 2017 donnent des signes d'espoir que la situation se renforcera davantage », rapporte le gouverneur de la banque centrale régionale, Abbas Mahamat Tolli. Pour la deuxième fois depuis sa mise en place en 2014, le comité de stabilité financière en Afrique centrale s'est réuni mardi à Yaoundé, siège de la BEAC, une réunion ayant donné lieu à une évaluation de la situation économique régionale qui, à près de la fin du premier semestre, atteste du « redressement attendu de la croissance (...), de 0,2% en 2016 à 1,6% en 2017 ».

Aux yeux de l'organe de sur-

veillance macroéconomique présidé par le gouverneur de la BEAC, avec la participation des autorités nationales et régionales exerçant un rôle de surveillance, de régulation et de normalisation dans les domaines liés à la stabilité financière, cette évolution positive offre des perspectives d'atténuation des risques.

C'est aussi le résultat, ajoute-t-il, de la mise en œuvre du programme des réformes économiques et financières de la CEMAC, programme adopté lors d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de cette organisation régionale tenu en décembre à Yaoundé afin de s'accorder sur des mesures visant à juguler la crise économique survenue dans la région après la chute brutale des cours du pétrole en 2014.

Excepté la République centrafricaine (RCA), la CEMAC est une organisation essentiellement composée de pays producteurs et exportateurs nets d'or noir. Parmi ces pays aussi, un seul, le Cameroun, aidé par son économie relativement diversifiée, s'est montré résilient avec un taux

de croissance estimé de 5,9% en 2016, selon les autorités.

Sévère au Congo-Brazzaville, cette crise s'est révélée plus profonde en Guinée équatoriale, le principal producteur de pétrole de la zone plongé dans la récession, puis au Tchad. Du coup, dans l'ensemble, la CEMAC a connu une conjoncture très difficile en 2016, marquée par une décélération de la croissance, une détérioration des termes de l'échange et une aggravation des déficits budgétaires et des soldes courants, résume le gouverneur de la BEAC.

Dans son analyse mardi, le comité de stabilité financière alerte que « la CEMAC demeure confrontée à de nombreux défis, liés pour la plupart aux effets de la faiblesse des cours des matières premières sur les finances publiques et au développement des nouveaux moyens de paiement », une allusion surtout au système électronique favorisé par des opérateurs de téléphonie mobile.

Sans autorisation formelle et échappant en réalité à tout contrôle, ce mécanisme redouté par les Etats

comme un risque pour servir au financement du terrorisme qui menace certains d'entre eux (Cameroun et Tchad), s'est imposé dans le marché financier, obligeant les autorités à y répondre par un simple « encadrement » institutionnel, selon le propos du dirigeant de la banque centrale. La banque centrale et la commissaire bancaire ont naturellement déjà des outils pour encadrer, donner des autorisations pour ce type d'activité, assurer le suivi. « Vous savez que c'est difficile aujourd'hui d'arrêter l'innovation. C'est un tournant très fort, si ça arrive, ça arrive », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Abbas Mahamat Tolli insiste toutefois sur la nécessité pour les régulateurs de prendre les dispositions utiles pour prévenir que les innovations technologiques n'induisent justement pas des comportements susceptibles de se révéler préjudiciables à la stabilité du système financier et aux aspects (...) qui sont notamment liés au financement du terrorisme et au blanchiment d'argent...

XINHUA/LP

Mozambique : le chef de l'Etat et son prédécesseur dans une bataille autour de la « dette cachée »

Le Mozambique et ses partenaires financiers attendent avec impatience l'audit censé faire toute la lumière sur le scandale de la « dette cachée » par son gouvernement, au cœur d'un scandale qui menace le président Filipe Nyusi.

Plusieurs fois retardée, la remise au procureur de cet audit est annoncée pour ce vendredi et nourrit déjà une sourde bataille politique entre le chef de l'Etat et son prédécesseur Armando Guebuza. « On attend de connaître certains détails, comme par exemple si l'argent a réellement été utilisé pour ce qui a été annoncé ou alors s'il y a eu des pratiques de corruption », résume le patron de presse et commentateur Fernando Lima.

Tout démarre entre 2012 et 2014, lorsque trois entreprises à capitaux publics liées aux services secrets et au ministère de la Défense empruntent 2 milliards de dollars au Crédit suisse et à la banque russe VTB pour acheter du matériel militaire, dont des bateaux aux Constructions mécaniques de Normandie (CMN). Le gouvernement s'abstient alors d'en demander l'autorisation au Parlement, comme l'exige pourtant la Constitution. L'affaire éclate sur la place publique en avril 2016. Les principaux bailleurs de fonds du pays, Fonds monétaire international (FMI) en tête, gèlent leur aide budgétaire, précipitant le Mozambique dans une crise financière et économique sans précédent. Pour sa reprise, ils exigent un audit

indépendant des entreprises, des mesures de restriction budgétaire et une réduction de la dette du pays, que l'affaire a fait passer de 86% à 130% de son produit intérieur brut (PIB) de 2015 à 2016. Pour le Mozambique, les conclusions du travail que s'appête à rendre le cabinet new-yorkais Kroll sont cruciales.

CRIME CONTRE L'ETAT

Confronté à une inflation galopante et une dépréciation record de sa monnaie, le gouvernement a augmenté les prix du pain, de l'essence et de l'électricité. La grogne sociale s'étend et le pays n'honore plus ses dettes depuis janvier 2017.

Sur le plan politique aussi, c'est la fièvre. En décembre, une commission d'enquête parlementaire a conclu au viol de la Constitution et l'opposition exige l'annulation des dettes cachées. « Elles sont un crime contre l'Etat, le peuple mozambicain et les investisseurs internationaux », tempête Ivone Soares, la chef de file du principal parti d'opposition, la Renamo, à l'Assemblée. « Nous espérons que le rapport Kroll sera véridique, précis et qu'il expose les faits dont l'opposition a besoin (...) pour traduire les responsables devant les tribunaux », ajoute-t-elle.

D'après la Suède, qui le finance, seul un résumé de l'audit sera d'abord rendu public, pour laisser le temps au bureau du procureur de mener les enquêtes nécessaires. Le rapport complet du cabinet américain ne sera publié qu'en août, expurgé de tout nom, selon l'accord passé entre le FMI

et les autorités. Pour les critiques, cette manœuvre vise à passer sous silence l'implication évidente du pouvoir.

RIVALITÉS

Le député du MDM (opposition) Venancio Mondlane doute fort que le président Nyusi, ministre de la Défense au moment des faits, ou Armando Guebuza, qui l'a précédé jusqu'en 2015, soient un jour poursuivis. « La justice n'est pas indépendante au Mozambique », tranche-t-il. Selon les analystes, les deux hommes, jadis proches, se livrent une furieuse bataille en sous-main pour tenter de s'exonérer de toute responsabilité dans ce scandale. Des documents mettant en cause alternativement MM. Nyusi et Guebuza ont fuité sur les réseaux sociaux ou dans la presse. « Le camp de l'ancien président veut montrer que l'actuel président aussi est impliqué », analyse Fernando Lima, « il veut pousser à un compromis dans lequel il n'y aura pas de coupables ».

L'actuel président s'est de son côté lancé dans une tournée des ministères et des provinces pour dénoncer la corruption et entamer un grand ménage contre la fraude. Autant d'occasions de dénoncer le bilan de son prédécesseur...

« Une partie des deux premières années de Nyusi au pouvoir a été de prendre le contrôle sur le gouvernement et le parti, ce qu'il semble désormais avoir fait », juge Joseph Hanlon, un analyste de l'Open University (Royaume-Uni)...

AFP/LP

Traque des jihadistes : le Niger, le Tchad et le Mali signent un accord judiciaire « historique »

Le Niger, le Mali et le Tchad, confrontés aux attaques jihadistes et trafics de toutes sortes, ont signé mardi à Niamey un accord « historique » de coopération judiciaire, a rapporté mercredi la radio publique nigérienne relayée par AFP. « Les frontières entre le Mali, le Tchad et le Niger n'existent plus en matière judiciaire », a commenté le ministre tchadien de la Justice, Mahamat Hassan, qui salue « un accord historique » dans « la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière ». « La signature de l'accord intervient à un moment où nos Etats sont confrontés aux grands défis de l'heure, le terrorisme et le crime organisé, le trafic de drogues, la traite des personnes et le trafic des armes », a déclaré le ministre nigérien de la justice, Marou Amadou.

RCA : dix morts et des blessés dans des combats au centre du pays

Des combats ont éclaté depuis mardi à Alindao au centre de la Centrafrique entre une faction des ex sélékas, et des anti-Balaka, faisant plus de dix morts et plusieurs blessés, a révélé hier jeudi 11 mai à APA un parlementaire issu de la zone des affrontements. Les combats opposent les éléments d'Ali Daras, un chef de rebelles sélékas chassé de Bambari située à 120 km d'Alindao, à des groupes anti-Balaka. Fuyant les combats, la population a trouvé refuge dans l'évêché de la ville et la paroisse du Sacré-Cœur de la localité, selon le parlementaire.

Rwanda : un parti d'opposition dénonce l'assassinat d'un de ses membres

Les Forces démocratiques unifiées (FDU), parti de l'opposante rwandaise emprisonnée Victoire Ingabire, non reconnu légalement par les autorités, a dénoncé hier jeudi 11 mai l'« assassinat » d'un de ses membres. Jean Damasène Habarugira, activiste des FDU dans le district de Ngoma (est), a disparu vendredi, a expliqué à l'AFP Boniface Twagirimana, le vice-président des FDU, qui « dénonce un assassinat ». Selon Theos Badege, le porte-parole de la police rwandaise, le corps sans vie de M. Habarugira a été retrouvé lundi au bord d'une route dans le district de Bugesera (sud), à une soixantaine de kilomètres de son lieu de résidence.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Malgré les sanctions des USA et de l'UE contre Burundi

Le vice-président chinois en visite officielle à Bujumbura

Le vice-président chinois Li Yuanchao était hier jeudi 11 mai en visite officielle au Burundi, pays en crise dont les autorités saluaient le caractère historique de ce déplacement et soulignaient le précieux soutien de la Chine. « Il s'agit d'une visite historique, car c'est la première fois qu'une personnalité de ce rang visite le Burundi depuis l'établissement de nos relations diplomatiques » en 1963, s'est réjoui auprès de l'AFP le ministre burundais des Relations extérieures, Alain-Aimé Nyamitwe.

M. Li, accueilli en grande pompe mercredi à son arrivée, a visité hier jeudi matin plusieurs réalisations de la coopération chinoise. Il devait être reçu dans l'après-midi par le président Pierre Nkurunziza.

L'aide chinoise au Burundi s'est accrue au cours des dernières années. La Chine est en train de construire un grand palais présidentiel à la périphérie Nord-est de Bujumbura, des routes, un barrage et des éco-

les. Elle vient aussi d'octroyer une aide alimentaire de 5 000 tonnes de riz au Burundi. « La Chine n'a jamais faibli dans sa défense du Burundi et de ses intérêts, de même que le Burundi a aussi défendu les positions légitimes de ce pays dans les instances internationales », a souligné Alain-Aimé Nyamitwe. Les États-Unis et l'Union européenne (UE) ont déjà pris des sanctions ciblées contre des responsables du régime burundais, au contraire de l'ONU, confrontée aux réticences de la Chine et de la Russie.

« Si le président Nkurunziza a tenu, c'est en grande partie grâce au soutien indéfectible de la Chine et de la Russie au Conseil de sécurité », a expliqué à l'AFP un haut cadre burundais, sous couvert d'anonymat. « Cette visite vient donner un message au monde entier et à nos autres partenaires qu'il y a moyen d'investir et de coopérer économiquement avec le Burundi », a-t-il lancé, appelant l'UE à suivre l'exemple de la Chine.

L'UE et ses principaux États membres, de loin les premiers bailleurs de fonds du Burundi, ont pris depuis mars 2016 des sanctions contre le gouvernement burundais, accusé de graves violations des droits de l'homme et de refuser de négocier une sortie de crise avec son opposition en exil.

Ce pays traverse depuis fin avril 2015 une grave crise politique née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet de la même année. La crise a déjà fait entre 500 et 2 000 morts selon les sources (ONU ou ONG) et poussé plus de 400 000 Burundais à l'exil.

Le Burundi est désormais classé parmi les trois pays les plus pauvres du monde. Il traverse aussi une crise socioéconomique caractérisée par un manque criant de devises, une sévère pénurie d'essence, une épidémie de paludisme ou encore une grave pénurie alimentaire.

AFP/LP

Limogeage du patron du FBI : Trump affronte une tempête politique

Le président américain Donald Trump est pris dans une tempête politique depuis qu'il a limogé le directeur du FBI James Comey, une décision, selon lui, sans lien avec l'enquête de la police fédérale sur une éventuelle collusion avec la Russie.

Hier Jeudi, le directeur par intérim du FBI Andrew McCabe devait témoigner publiquement devant la puissante commission du Renseignement du Sénat, une des trois commissions enquêtant sur les ingérences russes dans la campagne présidentielle américaine, parallèlement à une enquête du FBI. Des élus de deux partis s'interrogent depuis mardi sur les motifs et le calendrier du limogeage. L'opposition soupçonne M. Trump de vouloir entraver une enquête qui entache son nom et cible certains de ses proches.

La Maison Blanche a rejeté mercredi les appels de l'opposition démocrate à nommer un procureur spécial pour enquêter, comme lors des scandales du Watergate ou des frasques de Bill Clinton. Les investigations du FBI, ouvertes l'an dernier, s'intéressent aux piratages russes contre le camp démocrate et à une éven-

tuelle «coordination» entre Moscou et des membres de l'équipe de campagne Trump.

M. Trump dément toute collusion et a souligné, dans sa lettre à M. Comey, dont le mandat courait jusqu'en 2023, que le directeur lui avait dit qu'il n'était pas lui-même ciblé.

La porte-parole de la Maison Blanche, Sarah Huckabee Sanders, a déclaré que le limogeage n'avait rien à voir avec la Russie et était dû aux «atrocités» et aux «faux pas et erreurs» du directeur dans l'enquête sur les emails de la candidate démocrate à la présidentielle Hillary Clinton l'an dernier.

« Il envisageait de congédier le directeur Comey depuis le jour où il est entré en fonctions », a-t-elle déclaré. « Le président ne lui faisait plus confiance depuis des mois ». Il est reproché à M. Comey d'avoir commenté publiquement l'affaire Clinton durant la campagne, contrairement à l'usage au FBI.

PROCUREUR SPÉCIAL «PAS NÉCESSAIRE»

Mme Sanders a écarté les appels à nommer un procureur spécial sur les allégations de collusion avec la Russie : « nous ne pensons pas que

cela soit nécessaire ». Elle a assuré que la présidence tenait à la poursuite de l'enquête du FBI et des investigations parlementaires : « personne ne veut plus que nous que ce soit mené à terme ». Donald Trump a justifié ainsi sa décision mercredi : « il ne faisait pas du bon travail, c'est très simple ». Le président venait de recevoir le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov et a qualifié de « très bonne rencontre » son premier entretien avec un haut responsable russe.

Selon M. Lavrov, les accusations d'ingérence russe dans la politique intérieure américaine relèvent « de la fiction ». Le Kremlin a estimé que le limogeage de M. Comey était « une affaire interne » américaine et dit « espérer que cela n'aura pas d'impact » sur les relations entre les deux pays. M. Comey, lui, a écrit dans une lettre d'adieu à ses collègues, révélée par CNN : « Je pense depuis longtemps qu'un président peut limoger un directeur du FBI pour n'importe quelle raison, ou pour aucune raison du tout. Je ne m'étendrai pas sur la décision ou la manière dont elle a été appliquée. J'espère que vous non plus. C'est fait, et tout ira bien pour moi ». Entre MM. Trump et Comey, les di-

vergences s'intensifiaient depuis des mois alors que l'enquête du FBI s'accélérait, selon plusieurs médias. En mars, M. Comey avait confirmé au Congrès l'existence de l'enquête du FBI sur les allégations de collusion avec la Russie et avait contredit M. Trump sur la mise sur écoutes de la Trump Tower par l'ex-président Barack Obama (2009-2017).

COMEY CONVOQUÉ AU SÉNAT

Et il aurait réclamé la semaine dernière des moyens supplémentaires pour l'enquête au ministère de la Justice, selon des médias. « Cela rendrait le calendrier du limogeage encore plus suspect », a déclaré Chuck Schumer, chef des démocrates au Sénat.

L'ambassadrice américaine au Qatar, Dana Shell Smith, nommée par l'ex-président Barack Obama, a estimé jeudi sur Twitter « de plus en plus difficile de se réveiller à l'étranger avec les nouvelles en provenance des Etats-Unis », avant d'atténuer son propos.

Le président doit désormais nommer un remplaçant qui devra être confirmé par le Sénat où la minorité démocrate devrait batailler dur.

AFP/LP

KOICA

KOREA INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY

VACANCY N°: KOICA /2017/01

Korea International Cooperation Agency (KOICA) is recruiting for its office in Kinshasa in the Democratic Republic of Congo, for position below:

**Position: Employment based on the respective projects
A Program Officer (staff in charge of the programs) (1 Post)**

The person will have the following tasks:

- Manage schedules, budget expenditures, and communications within KOICA Programs (Bilateral Projects, Multi-bi Projects, Multilateral Projects, Private-Public Partnership Programs, Civil Society Partnership Programs, World Friend Korea Dispatching Programs, fellowship Programs, Small-scale Projects);
- Monitor risks and outcomes within KOICA Programs;
- Monitor the programs implementation and report the results (Field Visits are included in the work);
- Develop new items and write concept papers of Programs;
- Analyze and report development strategies in the related Development fields;
- Ensure contacts between KOICA and ether donors and the Government of the DRC
- Attend donor meetings and analyze development strategies, prepare the reports.
- Act as a consultant for the team to impiement projects successfully
- Perform other tasks as requested by the hierarchy.

Contract Condition

- Salary will be decided by mutual negotiation reflecting the career, expertise, etc
- 3 months as an Internship course with 80% of the salary / After evaluating the performance during the Internship, his/her employment will be decided
- From 8h00' to 16h30' (with a lunch break tram 12h00 to 13h30)/ 5 days from Monday to friday
- One year contract base renewable.

Qualifications for this position

- Have a university degree, preferably a master degree in retated area or

development cooperation;

Ability to speak and write French correctly;

- Ability to speak and write English excellently (level of English should be excellent).

- Have knowledge of computers and Ability to use the computer

- Work experience of at least 3 years in international organizations of official development assistance (ODA) or other development organization;
- Good knowledge in DRC Development Policy and Plan.

For further details, please contact us at our office located in 36 Boulevard Colonel Tshatshi / Gombe, (Next to the building Shabani Nonda) Tel: 015129951-4 and candidates interested in this offer should submit their application including a letter motivation and updated CV, copies of diplomas, certificates of service rendered for previous jobs and two letters of recommendation (with ail the contact details of referees) no later than **May 19th; 2017.**

The cover letter should be addressed to the Country Director of KOICA in DRC.

Made in Kinshasa on May 11th, 2017

Country Director/ KOICA DRC



Caf-C1 : Espérance – V. Club, la 1^{ère} affiche du groupe C

C'est sous le coup de 16h, heure locale, que l'AS V. Club sera reçue par l'Espérance de Tunis, ce vendredi 12 mai, pour le compte de la 1^{ère} journée du groupe C de la Ligue des champions de la CAF.

ARMEL LANGANDA

L'AS V. Club de Kinshasa sera reçue, ce vendredi 12 mai, par l'Espérance de Tunis au Stade Olympique 7 novembre de Rades, à Tunis. C'est en match de la première journée du groupe C de la Ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF).

C'est depuis le lundi dernier que la délégation congolaise avait foulé le sol tunisien. Les Dauphins noirs de la capitale congolaise n'ont qu'un seul objectif, à défaut d'une victoire, ramener ne serait-ce qu'un match nul qui leur permettra d'engranger même un point. Le coach Ibenge s'est déplacé avec tous ses pions, question d'effectuer une belle entrée dans cette phase de la compétition qui n'est pas du tout facile pour toutes les équipes.

Avec son entraîneur Florent Ibenge, l'AS V. Club veut, du coup, retrouver sa place sur la scène continentale comme c'était le cas en 2014 où ce club a atteint la finale de cette prestigieuse compétition. C'est une mission qui n'est pas impossible, car les jeunes sont conscients de ce qui



Les Dauphins noirs de Kinshasa n'ont qu'un seul objectif, à défaut d'une victoire, ramener ne serait-ce qu'un match nul

les attend dans cette prestigieuse compétition de la CAF qui est dans son nouveau format avec 16 clubs.

D'autres belles affiches sont également attendues. Dans le même groupe. Le champion d'Afrique en titre (Mamelodi Sundowns) sera opposé à Saint George.

Dans le groupe A, on assistera à un duel soudanais entre Al Hilal et El Merreikh. Puis l'Etoile du Sahel sera à

domicile face à Ferroviario du Mozambique.

Belle affiche également dans le groupe D entre le Wydad Athletic Casablanca et Coton sport du Cameroun. Puis Al Ahly octuple vainqueur de la compétition affronte les Zambiens de Zanaco.

Le groupe B offre deux oppositions : Zamalek – Caps United et USM Alger – Ahli Tripoli.

Programme du week-end

Vendredi

15h: Espérance – AS Vita Club
17h: Etoile du Sahel – Ferroviario
USM Alger – Ahli Tripoli
20h: Zamalek – Caps United
Al Hilal – El Merreikh

Samedi

17h: Mamelodi Sundowns – Saint George
19h: Al Ahly – Zanaco

Dimanche

20h: WAC – Coton Sport

Florent Ibenge : «Le match se jouera sur de petits détails»

V. Club sera reçu ce vendredi 12 mai par l'Espérance sportive de Tunis, en match de la 1^{ère} journée du groupe C de la coupe de la confédération. Ce match va se gagner sur des petits détails, a estimé l'entraîneur de V. Club, Florent Ibenge, joint au téléphone hier jeudi 11 mai depuis Tunis par Radio Okapi.

Après avoir gagné contre Mazembe en championnat national dimanche dernier (1-0), V. Club a retrouvé «un peu plus de sérénité». Mais, les Moscovites ont oublié le match de Mazembe, car cette rencontre de Tunis «sera un autre morceau. On est en train de faire de grands matches à chaque fois. Après Renaissance, on a eu Daring puis Mazembe (en Championnat). Et maintenant, c'est Espérance de Tunis, qui est une habituée de la compétition», a indiqué le coach Ibenge. Mais l'état de l'infirmier de son équipe l'inquiète.

«Après le match contre Renaissance, on a eu des blessés et des maladies contre Daring. On a pu récupérer quelques-uns. Et après Mazembe, Obama s'est blessé et Baometo a fini très épuisé. Là, ils sont aux soins. On a pu faire un



Florent Ibenge entraîneur de l'As V. club

entraînement collectif hier [mercredi] et on va encore regarder aujourd'hui. Faut pas prendre le risque et essayer d'aligner la meilleure équipe possible

en fonction de ces blessés», a déclaré le technicien congolais.

LP/RO

Abdoulaye Cissoko, nouvelle recrue de Mazembe

Confronté à plusieurs départs d'envergure au cours des derniers mois, le TP Mazembe se renforce à l'approche du début de la phase de groupes de la Coupe de la CAF qui s'ouvre ce week-end. «Agé de 24 ans, l'ancien buteur du Stade Malien et de l'Espérance de Tunis, Abdoulaye Cissoko, est arrivé ce mercredi à Lubumbashi pour boucler son engagement avec le TPM», indique ainsi le tenant du titre sur son site officiel. «Le TPM qui avait clairement besoin de renforcer son secteur offensif compte sur l'international malien pour s'imposer dans ce secteur.» Chez les Corbeaux, il retrouvera ses compatriotes Salif Coulibaly et Adama Traoré.

CAN 2019 : les Léopards seront en stage au Maroc

Opposée au Diables rouges du Congo-Brazzaville le 10 juin prochain lors de la 1^{ère} journée des éliminatoires de la CAN 2019, les Léopards de la RD Congo iront se préparer à Rabat au Maroc à partir du 25 mai, a indiqué le coordonnateur des équipes nationales de la RDC, Théobald Binamungu. 43 Léopards pré-sélectionnés prendront part à ce stage agrémenté d'un match amical face au Botswana le 4 juin d'après la même source. Le sélectionneur Florent Ibenge réduira ensuite sa liste à 28 joueurs d'après la même source. Après le match amical en prévision, le sélectionneur principal des Léopards, Jean-Florent Ibenge montera une équipe capable de mieux démarrer cette phase éliminatoire.

CAF : salaire, CAN..., Ahmad imprime sa marque

Elu président de la CAF le 16 mars dernier, Ahmad Ahmad commence à prendre ses premières décisions fortes. Le Malgache refuse d'être rémunéré pour ses fonctions et souhaite réformer la gouvernance de l'institution. En parallèle, le débat sur la périodicité de la CAN sera ré-ouvert mi-juillet au Maroc. Chantre de la transparence et désireux de marquer une rupture avec son prédécesseur, le controversé Issa Hayatou, le nouveau président de la CAF, Ahmad Ahmad, commence à joindre les actes à la parole, comme l'a prouvé le premier comité exécutif de l'instance qu'il a dirigé lundi à Manama au Bahreïn. En marge du rassemblement, le Malgache a ainsi avancé qu'il entend exercer ses fonctions bénévolement ! «J'ai refusé un salaire de la CAF pour la simple raison qu'il n'est pas en adéquation avec la bonne administration».

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par

Groupe de presse MEDIA 7



Le prix spécial des 31^{èmes} Joucotej décerné à l'école Maman Diakiese

À travers ses prestations, l'élève Masika de l'école maternelle Maman Diakiese a marqué des esprits aux Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (Joucotej) qui se sont clôturées hier jeudi.

BIENVENU IPAN

Le directeur de la promotion culturelle au ministère de la Culture et des Arts, Anastas Mukendi, a procédé, hier jeudi 11 mai, à la clôture des Journées congolaises de théâtre pour et par l'enfance et la jeunesse (Joucotej). La cérémonie s'est déroulée dans la salle de conférences du Centre culturel congolais Le Zoo (CCCLZ), situé à Gombe.

Émerveillé par les différentes prestations des troupes professionnelles et écolières invitées à cette occasion, le représentant du secrétaire général à la Culture et Arts a rassuré : « *Le théâ-*

tre congolais a de beaux jours devant lui. J'encourage la Compagnie Théâtre des Intrigants à aller toujours de l'avant ». Dans cette optique, le président des Joucotej, Valentin Mitendo, a remis un prix spécial à l'élève Masika de l'école maternelle Maman Diakiese. Une façon pour lui d'encourager les parents d'élèves à continuer d'envoyer leurs enfants à participer aux Joucotej.

Également directeur artistique de la Compagnie Théâtre des Intrigants, Valentin Mitendo s'est félicité de la réussite de cette 31^{ème} édition qui a drainé un public évalué à 6 800 spectateurs. C'est-à-dire 5 980 élèves dont 3 347 filles, 290 enseignants, 530 spectateurs adultes et 70 écoles. Il s'est réjoui des échanges et projets conçus au cours de cinq jours de rencontre à laquelle 7 troupes professionnelles ont répondu présentes à son invitation. « *Nous nous réjouissons*

aussi du fait que l'ISP/Kenge, la troupe Seringu'arts, la Compagnie Théâtre des Intrigants ont décidé de travailler en réseau. Elles ont décidé d'exploiter toutes les opportunités pour se rencontrer et échanger des expériences », a déclaré Valentin Mitendo.

RÉUSSITE

Il justifie la réussite de cette édition par deux grands piliers. Le premier, l'expérience et la détermination de son équipe d'organisation qu'il remercie de s'être personnellement engagée pour relever ce défi. Le deuxième pilier est, selon lui, constitué de partenaires, à savoir l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Fédération genevoise de coopération, l'Association de soutien au Théâtre des Intrigants (Assotic), l'Institut français de Kinshasa, l'Institut français de Lubumbashi, le Centre culturel congolais le Zoo, le secrétariat général à la Culture et

Arts, l'Hôtel de ville de Kinshasa, le Musée d'art contemporain de Kinshasa.

Valentin Mitendo a fait remarquer que les nombreuses averses ont provoqué des inondations dans certaines salles empêchant parfois les écoles à venir au festival. « *La 32^{ème} édition devra en faire une priorité. C'est-à-dire expliquer à travers les spectacles les méfaits du changement climatique sur l'homme et son environnement. Ce sera une campagne de sensibilisation de première importance* », a déclaré le président des Joucotej.

Cette cérémonie de clôture a aussi été ponctuée par la prestation de la troupe professionnelle Rocado Mayas venue de Kimbanseke et quelques troupes scolaires. C'est le cas de l'école maternelle Sainte Thérèse Verzeri, du Complexe scolaire Goce d'Acqua, du complexe scolaire Dr Lwemba, du collège John Mabuidi.

Il y a 36 ans mourrait Bob Marley : l'humanité s'en souvient

Bob Marley était un auteur-compositeur-interprète, né le 6 février 1945 en Jamaïque. Il est mort le 11 mai 1981 à Miami, Floride, aux États-Unis à l'âge de 36 ans. Son nom complet est Robert Nesta Marley. Ce 11 mai 2017, l'humanité commémore le 36^{ème} anniversaire de sa disparition. Revisitons ensemble, les dates marquantes de sa carrière.

Le père de Bob Marley s'appelait Norval Marley. Il était un Jamaïcain de race blanche et d'origine anglaise. Il est mort à l'âge de 50 ans alors qu'il travaillait encore dans la Royal Navy. La mère de Bob Marley, Cedella Marley Booker (née Cedella Malcom), était une Afro-jamaïcaine.

Avec deux autres de ses amis, il forme en 1963, « The Teenagers ». Ils jouent du ska et du rocksteady, puis choisissent le nom The Wailers. Leurs premiers morceaux sont produits par Coxson, producteur jamaïcain qu'il quittera plus tard. En février 1964, leur succès éclate en Jamaïque avec le titre « Simmer Down ». Bob arrête alors son métier de soudeur.

Certaines chansons de Marley ont été inspirées par une chanteuse du groupe les Soulettes, une certaine Rita

Anderson qu'il épousera le 10 février 1966. Rita jouera un rôle essentiel dans sa carrière. Leur premier fils, Ziggy, naît en 1968. Marley découvre le mouvement Rastafari suite à la visite officielle de Haïlé Sélassié, roi d'Éthiopie, en Jamaïque, en 1966.

Le monarque est accueilli comme un Dieu vivant par la foule. C'est à partir de cette époque que le chanteur adopte la philosophie Rasta qui prône la fierté et une place digne de l'homme noir dans la société.

Faute d'argent, Bob quitte la ville avec femme et enfants, et retourne dans son village natal pour s'y ressourcer. Les disques se vendent mal et il ne rencontre aucun distributeur professionnel. Néanmoins, il continue à enregistrer, sous son propre label, Wail'n.

ARTISTE EXCEPTIONNEL ET VISIONNAIRE

Par la suite, il décide de regagner les USA afin de se faire de l'argent et monter sa propre maison de disques. Il retourne donc auprès de sa mère aux USA, où il travaille pendant les nuits dans une usine de la marque d'automobile « Chrysler ». Sa famille l'y rejoint plus tard. À son retour en Jamaïque, il fonde

les disques Tuff Gong, du nom du ghetto dans lequel il vit, et enregistre des disques avec des musiciens de talent. Mais le succès ne vient toujours pas.

L'enregistrement de chansons avec les musiciens de Leslie Kong, un producteur jamaïcain établi en Angleterre, semble être sur la bonne voie. Kong a par ailleurs déjà produit les deux premiers 45 tours solo de Bob Marley.

Le producteur Chris Blackwell pousse le groupe à remixer ses deux premiers albums à Londres. Catch a Fire puis Burnin' sont publiés chez Island sous le nom de Wailers, en 1973. Après une tournée, Bunny Wailer, puis Peter Tosh quittent le groupe. Bob Marley poursuit seul, avec le trio vocal féminin, The I Three.

Avec son troisième album, Natty Dread, Marley réalise, seul, un chef-d'œuvre. Il y ajoute une influence blues et un ton militant suite aux violences perpétrées en Jamaïque au début de l'année 1974.

En 1975, le titre « No Woman No Cry » devient son premier succès international. Chanson phare reprise par de grands noms de la chanson. Bob Marley quitte la Jamaïque en janvier 1977 pour Londres.

Avant une grande tournée, Bob décide de revenir au

pays natal, en avril 1978. Malgré la guerre civile et la répression, il organise avec le Peace Movement jamaïcain, le « One Love Peace Concert », pour réunir et réconcilier les opposants politiques de l'époque.

Mais ses problèmes de santé le rattrapent avec cinq nouvelles tumeurs : son cancer s'est généralisé. Marley garde le secret et poursuit sa tournée au prix de terribles souffrances. Après un malaise, il est transporté à l'hôpital. Ses jours sont comptés, mais il décide de poursuivre la tournée. La même année, il chante lors de la cérémonie marquant l'indépendance du Zimbabwe, honneur suprême. Enfin, en septembre 1980, à Pittsburg, il trouve la force de donner son dernier concert. Sa dernière chanson : Redemption song.

Le 11 mai 1981, Bob Marley s'éteint à Miami, à 36 ans. La Jamaïque lui rend les honneurs avec des funérailles nationales et l'élève au rang de chevalier de l'Ordre du mérite.

Artiste exceptionnel et visionnaire, ses œuvres discographiques continuent de se vendre aujourd'hui. Malgré sa mort, il demeure l'un des musiciens les plus connus au monde.

Territoriale : des preuves de la mauvaise gouvernance

Ça bouillonne dans les provinces de la République démocratique du Congo. Des gouverneurs de province tombent les uns après les autres. Après le Haut-Katanga et le Haut Lomami, trois autres gouverneurs sont dans les collimateurs des organes délibérants. Partout, les accusations portent sur la mauvaise gouvernance. La Majorité présidentielle qui contrôle l'ensemble de la territoriale doit être très mal à l'aise avec toutes ces accusations contre ses cadres.

LE POTENTIEL

Un vent de mauvaise gouvernance souffle sur les provinces de la République démocratique du Congo. Les gouverneurs de province sont en train de payer les uns après les autres pour la mauvaise gestion de leurs entités respectives. Au-delà de toutes les supputations sur les motivations de ces déchéances subites, la réalité est que la gestion des provinces est à l'image de la mégestion érigée en système de gouvernance à l'échelle nationale.

Au plan national, l'économie congolaise est en train de décrocher depuis deux ans. Tous les indicateurs du cadre macroéconomique se dégradent depuis 2015. Au point que la République démocratique du Congo fait face aujourd'hui à une dépréciation continue du franc congolais, la monnaie nationale. Les réserves de changes fondent comme neige au soleil. Elles

sont passées de 1,4 milliard fin décembre 2015 à 735 millions Usd. Le taux de croissance aussi se situe à 2,3% à fin 2016 alors qu'il était à 9,5% à fin 2014. La production nationale reste faible. Ce qui impose au pays d'importer quasiment tous les produits que les Congolais consomment. Et donc, la gestion du cadre macroéconomique a failli. D'où, la dégringolade de l'économie nationale qui ne peut résister face aux chocs extérieurs. Ça c'est au niveau national.

Dans les provinces, les gouverneurs, depuis leur élection, travaillent essentiellement pour s'attirer les bonnes grâces des hauts dignitaires de la Majorité présidentielle confortablement installés dans la capitale Kinshasa. Au point qu'ils ont oublié de s'occuper de leurs populations. La misère étrangle les provinces.

LA MP DANS LA MÉGESTION

Le premier à payer les

frais est le gouverneur de la riche province du Haut-Katanga. Jean-Claude Kazembe a été déchu à l'unanimité par les députés provinciaux. Accusé de tribalisme et d'autoritarisme, Jean-Claude Kazembe a déplacé 26,7 millions Usd dans un compte privé. Au-delà de toutes ces accusations de mauvaise gouvernance, le fait est que le Haut-Katanga fait face à la crise, notamment dans la fourniture des produits de première nécessité dont le maïs. Alors que des tonnes de cette denrée pourrissent à l'intérieur de cette province et dans les provinces voisines faute de moyens de transport, Jean-Claude Kazembe suppliait les pays limitrophes de lui vendre de la farine de maïs. Gouverner c'est prévoir. Le sac de maïs a atteint la barre de 50 Usd alors qu'il s'achetait à 15 Usd en temps normal dans la ville de Lubumbashi.

Après Jean-Claude Kazembe, c'était le tour de son collègue du Haut-Lomami, Célestin Mbuyu, d'être déchu aussi par son assemblée provinciale, le 4 mai, soit deux semaines seulement après. Le gouverneur de Haut-Lomami a été accusé, entre autres, de mal-

versation financière dans la gestion des fonds alloués par le pouvoir central pour des investissements dans la province.

Par effet de contagion ou pas, les députés de la province de l'Ituri ont aussi déposé, hier jeudi 11 mai, une motion de défiance contre le gouverneur Jefferson Abdallah.

Il lui est aussi reproché de ne pas faire bénéficier aux Ituriens les revenus des ressources minières. L'Ituri a du mal à tirer son épingle du boom de la production aurifère dans la région.

Une épée de Damoclès est suspendue sur la tête du gouverneur de la Tshopo. Ici, la Société civile lui demande des comptes sur la gestion de la province. Il en est de même du gouverneur de la Mongala qui est aussi dans le viseur des élus de sa province.

Partout, on parle de détournement, mauvaise gestion, malversation. Ce sont des tares qui plombent le développement du pays. La Majorité présidentielle qui contrôle toute la territoriale doit se méprendre. Surtout que les problèmes soulevés sont les mêmes dans les 26 provinces en commençant par Kinshasa.

APOSTROPHE

Un climat risqué

BEN CLET



Partageons, entre gouvernés, ce que ne nous diront jamais ni les communicateurs et les porte-parole de la mouvance kabiliste, ni Tshibala et son hétéroclite attelage. Encore moins les agitateurs de l'Opposition.

Retenons que la RDC 2017 et vraisemblablement la RDC 2018 seront, de par la volonté de la mouvance, marquées par un environnement politique et économique «risqué».

Les populations sont programmées pour gonfler les statistiques des victimes de l'environnement dit «risqué». «Risqué» signifie que la RDC, avec Kabila, Tshibala et les autres aux commandes, veut durablement se complaire dans l'instabilité politique.

Or, l'instabilité, de par l'incertitude et l'insécurité qu'elle crée, dissuade les investisseurs. Et favorise la fuite des capitaux, y compris les fonds publics détournés et le butin des hauts fonctionnaires corrompus.

Face à d'énormes difficultés de trésorerie, dues à la baisse des cours mondiaux de «sa» principale matière exportable, la RDC des peuples souffrira davantage de la fuite des capitaux. Une fuite liée au manque de sécurisation de ceux-ci et au déficit de leur rentabilisation.

Cerise sur le gâteau, le franc congolais a pris l'option de se déprécier sans prévenir. De 900 FC le dollar en juin 2016, il s'échange à près de 1500 en mai 2017. La Banque centrale annonce que le taux d'inflation annuel cumulé se chiffre à 14,951% ... en route vers 30,543%. Or, une inflation élevée est une source de perte de pouvoir d'achat du capital. Elle entraîne un manque de confiance des investisseurs du fait qu'elle dégrade la valeur réelle de leur capital ou patrimoine.

On vous prévient : un environnement politique et économique «risqué» affecte le peuple... mais enrichit les apparatchiks. Que risquez-vous ?

La Société civile de Beni dénonce l'exportation frauduleuse de cacao et café vers l'Ouganda

B. IPAN

La Société civile de Beni révèle, dans un communiqué publié mercredi 10 mai qu'entre 2015 et 2017, plus de 7000 tonnes de cacao et de café ont été frauduleusement exportées vers l'Ouganda.

Selon radiokapi.net, la Société civile de Beni s'appuie sur les statistiques avancées par la Fédération des entreprises du Congo (FEC) livrées au cours d'une réunion tenue à Beni avec l'association des exportateurs du Café - Cacao.

«L'estimation des tonnes du cacao qui sont passées frauduleusement sont de l'ordre de 3287 tonnes (2015), 3200 tonnes (2016) et 1321 tonnes (de janvier à mars 2017). Les causes de cette fraude sont : le prix de l'Ouganda (3 dollars par kilo) qui est supérieur à celui de la RDC (1 dollar par kilo), la vulnérabilité des acteurs qui sont censés mettre en application les mesures prises par le gou-



vernement pour lutter contre la fraude, la multiplication et le contrôle occasionnant l'augmentation des frais multiples», déclare le révérend-pasteur Gilbert Kambale, président de la Société civile de Beni.

DÉMANTELER LES RÉSEAUX DE CONTREBANDE

Il recommande au gouvernement et aux forces de l'ordre de démanteler les réseaux de contrebande.

La coordination de la Société civile Beni recommande au gouvernement de chercher les causes de la

chute du prix du cacao et du café en vue d'y remédier. Elle suggère en outre à l'Etat d'améliorer les salaires des agents œuvrant aux frontières pour qu'ils soient plus efficaces et au parquet d'ouvrir une enquête. Albert Nkumizama Bola, le directeur chef du secteur de l'ONC à Beni déplore lui aussi la fraude sur l'exportation du café et du cacao. Il pense en revanche que la FEC et l'association des exportateurs n'ont jamais donné des « preuves tangibles pour fiabiliser les statistiques avancées » sur cette fraude.

La FEC/Beni appelle le gouvernement à combattre la fraude dans l'exportation du café dans cette partie du pays. Elle avait lancé cet appel au cours d'une réunion organisée le vendredi 22 mars à Beni. «La fraude a atteint un niveau très élevé dans le coin. Le café, en état brut, quitte notre pays pour les pays voisins en violation de la loi en la matière. Nos

usines menacent de fermer et de réduire leur personnel. Là, il y aura du chômage dans le pays et ça risque d'accroître l'insécurité dans la région», avait déclaré le président du Comité d'exportateurs du café, Guillaïn Maliona. Il avait également demandé au gouvernement de faciliter la création d'emplois et d'éviter que les entreprises tombent en faillite à Beni et ses environs.

De son côté, le directeur chef de secteur de l'Office national du café (ONC), Joseph Akweni Mayala avait indiqué que les services de sécurité vont s'investir pour arrêter cette fraude. Ces services promettent de mener des contrôles ensemble avec les officiers de police judiciaire de l'Office national du café.

En RDC, la production du café renaît de ses cendres avec la mise en place du Programme national de relance de la filière du café. Il y aura amélioration de la qualité et de la production du café à travers le pays d'ici 2015.